

FORUM

VOLLEYBALL

Mélody Benhamou,
étudiante, athlète
et femme d'affaires.

PAGE 12



cette semaine

AFFAIRES INTERNATIONALES

Jacques Frémont en Inde.

PAGE 3

NEUROSCIENCES Rire, c'est bien, mais ça ne guérit pas tout. PAGE 5

PÉDIATRIE Du nouveau sur les problèmes de surdité.

PAGE 7

Premier doctorat en études sur le cinéma au Canada

Le Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques de la Faculté des arts et des sciences offrira, dès septembre prochain, un doctorat en études cinématographiques. C'est le premier programme de troisième cycle sur le septième art au Canada et le seul en français en Amérique.

L'Université de Montréal était l'établissement tout indiqué pour cette initiative. Actifs et productifs dans le secteur de la recherche savante, les professeurs en études cinématographiques de l'UdeM ont constitué ou accueilli plusieurs équipes de recherche sur le sujet, participé à d'innombrables rencontres internationales et sont associés à deux revues scientifiques dont *Cinémas*, qu'ils ont créée.

« L'objectif de ce programme est de former des spécialistes en études cinématographiques appelés à se diriger vers la recherche, l'enseignement, la conservation et le journalisme spécialisé, a expliqué Nicole Dubreuil, vice-doyenne à la Faculté des études supérieures, à la réunion de la Commission des études du 24 janvier. Ce programme existe déjà en grande partie, mais il relève du Département de littérature comparée. Il en sera désormais détaché. »

Suite en page 2



Le cinéma attire un nombre sans cesse croissant d'étudiants.

Les solitaires ne sont pas oisifs, assis devant leur téléviseur. Ce sont des gens branchés et **actifs sur la scène communautaire**

La solitude est une nouvelle façon de vivre



La solitude n'est plus ce qu'elle était et les gens qui vivent seuls seraient heureux de leur situation.

« Quand j'arrive chez nous pour souper, je suis tout seul », dit Michel, un caméraman de 37 ans qui vit en solitaire depuis quatre ans dans la banlieue de Montréal. Il n'a rien contre le couple, mais il doute de pouvoir un jour partager son environnement avec l'âme sœur. Si cela se produisait, il aurait besoin de fixer rapidement les règles de la cohabitation pour pouvoir conserver du « temps à moi seul ».

La solitude, il en a fait son alliée et peut-être même... la femme de sa vie.

Comme lui, Eve, Jean, Thérèse, Anne, Pauline, Normand, Louise, Sonia, Yves, Laura et Charles sont des solitaires. Ils vivent sans conjoint, sans enfants, sans colocataires depuis des mois, voire des années, soit à la suite d'un échec amoureux,

soit parce qu'ils n'ont pas encore rencontré « la bonne personne ». Ils sont les hommes et les femmes que la sociologue Marie-Chantal Doucet a rencontrés pour les besoins de sa thèse de doctorat, déposée en décembre dernier au Département de sociologie et qui a reçu la mention « excellent » du jury. « La solitude redéfinit les liens sociaux, explique cette chercheuse, qui possède d'abord une formation en travail social. Elle est vécue par des hommes et des femmes de tous les âges et de tous les milieux. »

Après avoir rassemblé la documentation scientifique sur cette question et établi un cadre méthodologique solide, M^{me} Doucet s'est attaquée à l'étude de ses 12 cas. Elle a eu plusieurs surprises, dont la plus grande est sans doute d'avoir à

reconsidérer l'équation solitude = individualisme. « Le solitaire n'est pas fermé sur lui-même. Il participe à la bonne marche de la société qui l'entoure, et ce, très activement », affirme-t-elle.

Désormais, la solitude est presque incontournable dans la vie du citoyen moderne, poursuit la spécialiste. « C'est une expérience existentielle, socialement constituée. La solitude est une façon de construire une nouvelle sociabilité. Les solitaires sont des passeurs entre deux temps : de celui du "nous" à celui du "je". »

« La bonne personne »

La solitude a longtemps été associée à l'espace : nul n'était plus seul qu'une personne au milieu du désert. Au 19^e siècle, elle a été la muse des artistes et

des intellectuels. Dans un texte où elle parle de ses rapports avec Frédéric Chopin, George Sand mentionne la « solitude romantique » qui les caractérisait. Le poète écrivant à la lueur de sa bougie ou le compositeur marchant les mains dans le dos, à la recherche de l'inspiration, illustrent cette forme de solitude.

Aujourd'hui, on ne l'entend plus ainsi. La solitude vous atteint au milieu d'un groupe, même d'une foule. Elle est subite ou choisie. Elle est un état d'esprit plus qu'un état physique. « Réservée aux élites dans le passé, la solitude s'est démocratisée, estime M^{me} Doucet. On trouve des solitaires à toutes les étapes de la vie, et il ne semble pas y avoir de différences significatives entre les

Suite en page 2

La solitude est une nouvelle façon de vivre

Suite de la page 1

hommes et les femmes », observe-t-elle.

Il est clair que, même si des solitaires se disent en général heureux de leur situation, celle-ci n'est pas le résultat d'un choix pleinement consenti. « Tous souffrent de l'absence de l'autre », résume la diplômée. Par exemple, Thérèse, 56 ans, qui a vécu une séparation après 32 ans de vie commune, décrit la solitude comme un enfer. « J'ai ben de la misère à apprivoiser ma solitude. Y a des fois que je trouve ça un peu plus facile, mais y a des jours, je pleure tout le temps », avoue-t-elle.

Anne, 46 ans, vit plutôt sa solitude comme une libération depuis qu'elle a quitté le domicile conjugal après 13 ans de mariage. Même chose pour Laura, 43 ans, seule depuis quatre ans. Mais dans les deux cas, la recherche d'un compagnon demeure une préoccupation. « Je ne cherche pas un conjoint mais un copain avec qui je pourrais partager », souligne Laura.

« Pour expliquer leurs échecs amoureux, les solitaires disent qu'ils n'ont pas rencontré la bonne personne, reprend Marie-Chantal Doucet. C'est le terme qui revient le plus souvent : "la bonne personne". »

L'amour, selon elle, prend des proportions démesurées chez les solitaires contemporains. « On accorde une telle importance à l'amour idéal qu'il est très difficile de lui permettre de durer. D'autant plus que les solitaires acquièrent des habitudes de plus en plus rigides et avec lesquelles le prochain conjoint devra composer. »

Les solitaires se retrouvent devant un paradoxe délicat entre le manque et le trop-plein d'autrui. D'une part, les attentes interpersonnelles sont très élevées et, d'autre part, ils ressentent un besoin de rapprochement. « À mon avis, l'amour devrait jouer sur un mode mineur », lance la chercheuse dans une formule savoureuse.

Solitaires = solidaires ?

Cela dit, la solitude offre une multitude de possibilités de s'ouvrir aux autres, souligne M^{me} Doucet. « Solitude ne signifie pas individualisme », répète-



Marie-Chantal Doucet

t-elle. Au contraire, plusieurs des personnes interviewées dans sa recherche sont très actives sur la scène communautaire. « De plus, les solitaires sont des gens très branchés. Ils sont au courant des dernières tendances puisqu'ils sortent beaucoup. Il faut s'enlever de la tête l'image des solitaires oisifs, assis devant leur téléviseur. »

Pour Marie-Chantal Doucet, une mère de famille qui vit à Saint-Lambert, traverser des moments de solitude est presque inévitable dans une société comme la nôtre. Elle-même a expérimenté ce « passage » à la fin de la vingtaine, alors qu'elle étudiait à l'université. Son mariage, il y a 12 ans, l'a sortie du monde des solitaires.

Elle est demeurée fascinée par ce quant-à-soi généralisé au point d'y consacrer ses études de doctorat. « Je m'intéresse beaucoup aux changements dans la société, et cette question de la solitude contemporaine m'apparaissait comme un sujet rempli de potentiel », relate-t-elle.

C'est le moins qu'on puisse dire. Elle espère maintenant que sa thèse, qui compte 369 pages, servira à alimenter les recherches en sociologie moderne. Actuellement employée par le service de psychiatrie de l'Hôpital du Sacré-Cœur à titre de travailleuse sociale, elle ne rejette pas l'idée de s'engager dans le monde universitaire comme professeure de carrière. « J'aime la recherche et l'enseignement. »

Et elle est consciente que c'est un travail exigeant... où l'on est souvent seul.

Mathieu-Robert Sauvé

Premier doctorat en études sur le cinéma au Canada

Suite de la page 1

Lorsque les premiers cours d'études cinématographiques ont été offerts au Département d'histoire de l'art, les programmes d'études se limitaient à la majeure et à la mineure. Aujourd'hui, on peut faire un baccalauréat, une maîtrise et un doctorat et la popularité de ces programmes est en hausse. On reçoit 500 demandes pour 100 admissions.

Sylvie Normandeau, vice-doyenne à la Faculté des arts et des sciences (FAS), a de son côté présenté des modifications notables aux programmes de baccalauréat spécialisé, de majeure et de mineure en études cinématographiques. Il s'agit de la première refonte des programmes de ce secteur depuis 1992. Ces changements surviennent au moment où le corps professoral connaît un renouvellement important.

Les responsables expliquent qu'ils ont veillé à « rajeunir » l'offre de cours en fonction des expertises des nouveaux professeurs. De plus, les orientations du secteur de l'histoire de l'art apparaissent avec plus de clarté dans la nouvelle mouture. Autre nouveauté, les étudiants pourront suivre un cheminement « honor ». Mais pour y accéder, il faudra avoir conservé une moyenne de 3,7. Moins de 10 % des étudiants ont de telles notes.



Sylvie Normandeau

Majeure et mineure en études est-asiatiques

Les départements d'anthropologie et de démographie proposeront un baccalauréat bidisciplinaire visant à donner une formation dans ces deux disciplines. Selon M^{me} Normandeau, ce nouveau programme permettra aux étudiants d'accéder aux cycles supérieurs dans l'un ou l'autre des départements. L'anthropologie et la démographie s'intéressent à des sujets semblables (par exemple la famille), mais l'approche et la méthodologie diffèrent « tout en étant complémentaires ». De plus, un nouveau champ a récemment vu le jour : la démographie anthropologique. Étant donné que des ressources supplémentaires sont nécessaires pour lancer ce programme, son application pourrait être plus lente que prévu. La Commission des études a demandé aux responsables de préciser l'ampleur de ces ressources et de l'en tenir informée.

Le Centre d'études de l'Asie de l'Est (CETASE) a élaboré deux programmes offrant une « formation plus structurée et plus avancée » aux étudiants, selon M^{me} Normandeau. Désormais, les cours d'introduction seront remplacés par des cours qui donnent les départements de la FAS qui ont un lien avec le continent asiatique, soit anthropologie, géographie et histoire.

Le CETASE ne propose pas de baccalauréat ni de programmes de cycles supérieurs. Cependant, des projets en ce sens sont actuellement en cours. Des projets intéressants. « Mais je ne vous en dirai pas plus », a lancé la vice-doyenne.

Du côté de la Faculté de l'éducation permanente (FEP), le certificat en journalisme est si populaire que le doyen Jean-Marc Boudrias a dû annoncer un contingentement. Compte tenu du fait que la FEP se veut ouverte à tous, le doyen était légèrement mal à l'aise de procéder à cette annonce. Mais, a-t-il fait valoir, le certificat est victime de son succès...

Maîtrise en design urbain

Selon M^{me} Dubreuil, le nouveau programme de maîtrise en design urbain résulte d'une longue élaboration. Il sera offert en collaboration avec l'Université McGill dès septembre 2007. On définit le design urbain comme « une approche permettant une meilleure prise en charge de la complexité des enjeux de l'aménagement physique ». Il « permet d'assurer la cohérence de l'ensemble des interventions physico-spatiales portant sur la construction ou la reconstruction de la ville ».

Les cours de cette maîtrise, bilingue, seront donnés par des spécialistes de l'École d'archi-

tecture, de l'École d'architecture de paysage et de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal et par des professeurs de la School of Urban Planning de l'Université McGill. « Vous aurez compris que c'est un programme de spécialisation qui s'adresse à des gens déjà titulaires d'une maîtrise, a fait remarquer Irène Cinq-Mars. Nous parlons de projets de revitalisation de grandes villes comme Barcelone ou Shanghai. »

De son côté, la Faculté de droit crée une option « droit des biotechnologies » dans son programme de maîtrise. Abritant des équipes de recherche spécialisées dans le domaine de l'éthique biomédicale (Chaire de recherche du Canada en droit et médecine, Institut international de recherche en éthique biomédicale, Hum-Gen), la Faculté est bien placée pour instaurer cette option, qu'on désire offrir dès l'automne 2006. Dans cette même faculté, des modifications sont apportées au règlement pédagogique, à la structure et au répertoire de cours de la maîtrise en droit.

Dans le sillage de ces changements, deux microprogrammes sont proposés : le premier porte sur le droit des biotechnologies et le second sur le droit de l'accès à l'information. Ces programmes comptent 15 crédits de cours, dont 12 de deuxième cycle. Des modifications mineures sont faites aux programmes de diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) touchés.

À la Faculté des sciences de l'éducation, on veut modifier le règlement pédagogique afin que le cumul de trois microprogrammes ou celui d'un DESS et d'un microprogramme soient équivalents à une maîtrise en éducation. « Il y a neuf microprogrammes à la Faculté, a dit le doyen Michel Laurier. Nous voulons permettre le cumul de microprogrammes pour ainsi constituer des formations à géométrie variable sans être éclatées. » Longuement discuté, ce projet n'a pas été adopté séance tenante. On a préféré en reporter l'adoption, « le temps d'y réfléchir », a indiqué Maryse Rinfret-Raynor, présidente de la Commission. La durée du report n'a pas été précisée.

À la Faculté de médecine, le Département de chirurgie offrira un DESS en perfusion extracorporelle, tandis que l'option « Pharmacogénomique » sera ajoutée au programme de maîtrise en pharmacologie. Mais M^{me} Rinfret-Raynor s'est dite surprise de constater que la Faculté de pharmacie proposait en même temps une option « Pharmacogénomique » à la maîtrise en sciences pharmaceutiques. Les propositions ont malgré tout été adoptées dans les deux facultés. D'ici décembre prochain, elles devraient soumettre ensemble un programme de maîtrise.

Mathieu-Robert Sauvé

Élections fédérales du 23 janvier 2006

Diplômés de l'UdeM au Parlement canadien

Ahuntsic
Maria Mourani (BQ)
Criminologie 2000, Sociologie 2004

Alfred-Pellan
Robert Carrier (BQ)
Polytechnique 1964, HEC 1975

Argenteuil-Papineau-Mirabel
Mario Laframboise (BQ)
Droit 1980

Bas-Richelieu – Nicolet-Bécancour
Louis Plamondon (BQ)
FEP 1972, 1974 et 1975

Bourassa
Denis Coderre (PLC)
Science politique 1987

Châteauguay – Saint-Constant
Carole Freeman (BQ)
Droit 1975

Hochelaga
Réal Ménard (BQ)
Histoire 1985, Science politique 1987

Joliette
Pierre Paquette (BQ)
Sciences économiques 1976

La Pointe-de-l'Île
Francine Lalonde (BQ)
Histoire 1964

Marc-Aurèle-Fortin
Serge Ménard (BQ)
Droit 1965

Montmorency – Charlevoix –
Haute-Côte-Nord
Michel Guimond (BQ)
Relations industrielles 1976

Pierrefonds-Dollard
Bernard Patry (PLC)
Médecine 1965

Richmond-Arthabaska
André Bellavance (BQ)
Science politique 1989

Saint-Hyacinthe – Bagot
Yvan Loubier (BQ)
Sciences économiques 1981 et 1985

Terrebonne-Blainville
Diane Bourgeois (BQ)
FEP 1978

Westmount – Ville-Marie
Lucienne Robillard (PLC)
Service social 1967, HEC 1986

Erratum

La photo qui accompagnait le texte sur Louis Colin dans l'édition du 23 janvier n'était pas la bonne, comme nous l'ont souligné des lecteurs vigilants. Nous avons en effet erronément publié la photo de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines. Nos excuses.



FORUM

Hebdomadaire
d'information de
l'Université de Montréal

www.iforum.umontreal.ca

Publié par la Direction des communications
et du recrutement (DCR)

3744, rue Jean-Brillant

Bureau 490, Montréal

Directeur général : Bernard Motulsky

Directrice des publications
et rédactrice en chef de **Forum** : Paule des Rivières

Rédaction : Daniel Baril, Dominique Nancy,

Mathieu-Robert Sauvé

Photographie : Claude Lacasse

Secrétaire de rédaction : Brigitte Daversin

Révision : Sophie Cazanave

Graphisme : Cyclone Design Communications

Impression : Payette & Simms

pour nous joindre

Rédaction

Téléphone : (514) 343-6550

Télécopieur : (514) 343-5976

Courriel : forum@umontreal.ca

Calendrier : calendrier@umontreal.ca

Courrier : C.P. 6128, succursale Centre-ville

Montréal (Québec) H3C 3J7

Publicité

Représentant publicitaire :

Accès-Média

Téléphone : (514) 524-1182

Annonces de l'UdeM :

Nancy Freeman, poste 8875

Faculté de médecine

Préparatifs en vue du renouvellement de l'agrément

Les évaluateurs du CAFMC et du LCME seront sur place en avril prochain

La Faculté de médecine se prépare actuellement à recevoir des visiteurs de marque. Les évaluateurs du Comité d'agrément des facultés de médecine du Canada (CAFMC) et ceux du Liaison Committee on Medical Education (LCME) seront en effet de passage à la Faculté de médecine en avril prochain afin de procéder à l'évaluation de la formation médicale donnée à l'Université de Montréal.

« Cette évaluation est de la plus haute importance puisque, pour être reconnue comme une école de médecine au Canada et aux États-Unis, il est essentiel que la Faculté obtienne l'agrément de ces deux instances », explique le D^r Ramses Wassef, professeur au Département de chirurgie et responsable des démarches liées à l'agrément facultaire.

124 critères

Ce processus d'évaluation a lieu tous les sept ou huit ans et porte sur 124 critères couvrant tous les aspects de la formation, tant pédagogiques qu'organisationnels. « On pense parfois que l'évaluation ne tient compte que des résultats des étudiants aux examens, mais l'opération est beaucoup plus complexe et demande

« On pense parfois que l'évaluation ne tient compte que des résultats des étudiants aux examens, mais l'opération est beaucoup plus complexe et demande une préparation minutieuse de la part de la Faculté. »

une préparation minutieuse de la part de la Faculté », précise le professeur, qui travaille à cette préparation depuis déjà un an.

Les critères d'évaluation sont regroupés en cinq grandes catégories : la structure de la Faculté et les relations de coopération entre elle et l'Université ; le contenu et les objectifs du programme de médecine de même que l'appréciation qu'en donnent les étudiants ; la population étudiante (le processus d'admission, l'égalité des chances, le soutien pédagogique et financier, etc.) ; le corps professoral (le nombre de professeurs, les critères de sélection et d'embauche, les occasions de promotion, l'éventail des spécialisations...) ; et finalement les ressources éducationnelles, soit les bibliothèques, les équipements spécialisés, les moyens électroniques, les hôpitaux et les cliniques.

60 % d'augmentation

Selon le D^r Wassef, les évaluateurs tiendront sûrement compte de la forte hausse du nombre d'étudiants admis au cours des dernières années. « Depuis cinq ans, nous avons connu une augmentation de 60 % des admissions, signale-t-il. Les évaluateurs voudront sans doute savoir si nous disposons des moyens nécessaires pour assurer la qualité de la formation. »

A son avis, ce défi a été relevé. « L'embauche de nouveaux professeurs nous a permis de maintenir le rapport de un professeur pour huit étudiants pendant les deux premières années du programme, où la formation est centrée sur l'apprentissage par résolution de problèmes. » L'Université de Montréal est une des rares au Canada à avoir maintenu ce rapport malgré les ressources que cela exige.

Des efforts ont également été déployés pour maintenir l'accessibilité aux patients par l'ouverture de nouveaux sites d'apprentissage clinique en plus de l'implantation d'un nouveau campus à Trois-Rivières. Ce campus accueille cette année 32 étudiants en première année et 24 autres en année préparatoire. « Répondre aux besoins des régions est une des missions de la formation en médecine et l'on espère, avec le campus trifluvien, que plusieurs diplômés choisiront de demeurer dans la région », souligne le D^r Wassef.

Par ailleurs, les étudiants de l'Université de Montréal se classent au premier rang parmi les 16 facultés de médecine au pays à l'examen du Conseil médical du Canada ; cette performance, qui ne s'est pas démentie depuis cinq ans, est un autre élément montrant que la Faculté a su maintenir son niveau d'excellence. « Cela reflète la qualité à la fois de nos étudiants, du corps professoral et du programme centré sur l'étudiant », affirme le professeur.

Pour le responsable de l'agrément, il est normal de faire participer les étudiants au processus devant conduire au renouvellement de l'agrément, car cette reconnaissance est pour eux le gage d'une formation de qualité. « Les étudiants sont présents à tous les comités pertinents de la Faculté. Ils sont représentés au conseil de la Faculté, au comité des programmes, aux comités d'admission, de promotion, etc. Nous nous sommes également assurés de leur participation aux sous-comités de préparation à l'agrément. »

Réduire les changements de programme en résidence

Aux yeux du D^r Wassef, au moins un point nécessite une amélioration à la lumière des critères de l'agrément. « Le taux de changement de programme en résidence pour la spécialisation après le diplôme de M.D. est de 20 %, ce qui est élevé, remarque-t-il. L'examen des critères d'évaluation montre qu'il nous faut faire plus en matière d'information sur les choix de carrières pour que les étudiants choisissent leur programme de résidence en toute connaissance de cause. Cette information se donne déjà, mais il faudra l'accentuer en reprenant, entre autres initiatives, la tenue des journées carrières et en organisant des conférences midi où les diplômés viennent présenter les perspectives de leur spécialisation et ce qu'elles impliquent comme choix de vie. »

Les agréments du CAFMC et du LCME se feront au cours de la même visite. Le comité d'experts est en fait composé de quatre ou cinq membres, soit un expert en provenance d'une université américaine et trois ou quatre autres issus d'universités canadiennes et mandatés par le CAFMC. Si les deux organismes se concertent pour la visite, chacun produira toutefois son propre rapport.

« Le comité sera présent sur le campus pendant trois jours et demi durant desquels il rencontrera le doyen, les vice-doyens, les professeurs de carrière, les professeurs de clinique, les responsables de formation et les étudiants », indique Ramses Wassef, qui a lui-même été membre d'un tel comité pour l'agrément d'une université canadienne.

Pour chacun des 124 points évalués, le comité doit indiquer si la Faculté répond aux exigences ou pas. Le résultat peut être un agrément total pour les sept prochaines années, comme ce fut le cas à la dernière évaluation, accompagné de recommandations pour corriger les points faibles, ou un agrément temporaire suivi d'une seconde visite si des lacunes importantes étaient observées.

Affaires internationales

Inde : un premier voyage instructif



L'Inde contient un bassin d'étudiants qui ne peut laisser indifférent.

Même si l'anglais occupe en Inde une place de choix, l'UdeM doit tenter de prendre sa place auprès des étudiants indiens qui sont, faut-il le rappeler, très très nombreux...



Jacques Frémont

Quelque 30 % des étudiants de par le monde qui se déplacent pour étudier proviennent de l'Inde. C'est dire à quel point ce pays ne peut être ignoré lorsqu'il est question d'attirer des étudiants étrangers sur le campus.

Mais il s'agit là, rappelle le vice-recteur aux affaires internationales et responsable des études supérieures, Jacques Frémont, d'un objectif à long terme. Car, pour l'heure, il y a 14 étudiants indiens inscrits à l'UdeM!

M. Frémont revient d'une mission commerciale en Inde pilotée par le premier ministre Jean Charest et constituée, pour moitié, de dirigeants d'universités.

« Les universités McGill et Concordia sont en Inde depuis longtemps déjà. Donc, la situation en Inde se présente très différemment de celle de la Chine, où nous avons une longueur d'avance », souligne le vice-recteur.

« Il est certain que, dans l'enseignement supérieur, l'imaginaire est occupé par le monde anglo-saxon », indique M. Frémont en mentionnant l'Angleterre, les États-Unis et l'Australie. Mais est-ce une raison pour baisser les bras ? Certainement pas.

« La scène internationale pour l'enseignement supérieur ne se déclinera pas uniquement en anglais ici. Et l'Université de Montréal doit occuper sa place », dit M. Frémont en rappelant que deux comités planchent actuellement sur une stratégie pour le secteur international. Le vice-recteur espère dévoiler les éléments principaux de cette stratégie en juin.

L'UdeM doit-elle envisager de créer des cours et des programmes en langue anglaise ? Ce n'est pas la voie que privilégie le vice-recteur en mentionnant qu'un certain nombre de pays européens ont fait ce choix de s'angliciser en partie. « L'Université pourrait plutôt

mettre en valeur son caractère francophone. Les étudiants doivent savoir qu'en apprenant le français ils seront plus riches encore. »

Au cours de cette tournée en Inde, le vice-recteur a pu apprécier le leadership de M. Charest et sa clairvoyance en ce qu'il ne mise pas seulement sur les échanges commerciaux pour réussir un rapprochement avec ce pays mais également, et peut-être davantage, sur l'éducation. « C'est spectaculaire de le voir travailler. »

Une chose est certaine, la mission a forcé les universités francophones à prendre la mesure de ce grand pays, dont la population est presque aussi imposante que celle de la Chine, rapporte M. Frémont. « Il s'agit d'une nouvelle force économique. »

Les représentants indiens sont très intéressés, et cela on le savait, par la gestion, les technologies et les sciences fondamentales. Quelque 385 000 nouveaux ingénieurs obtiennent leur diplôme chaque année en Inde.

Pour le vice-recteur toutefois, d'autres avenues pourraient s'avérer fructueuses à long terme.

« Outre les techniques, les sciences sociales pourraient devenir un secteur d'échanges. Près de la moitié des étudiants indiens sont inscrits en sciences sociales », signale-t-il en faisant valoir qu'avec 1000 langues en usage dans ce pays (l'anglais est souvent la langue unificatrice), les questions identitaires, culturelles et ethniques pourraient représenter un terrain fertile.

Mais quoi qu'il en soit, le rapprochement avec l'Inde est un objectif à long terme, ce que M. Frémont appelle « une stratégie de deuxième génération, car nous essayons de passer par-dessus nos alliés traditionnels pour nous projeter dans la mouvance mondiale ».

Paule des Rivières



Le D^r Ramses Wassef est responsable des démarches liées à l'agrément facultaire.

Daniel Baril

Ressources humaines

Entrée en vigueur du nouveau Régime québécois d'assurance parentale

Depuis le 1^{er} janvier, les prestations parentales, de maternité et d'adoption sont administrées non plus par le régime fédéral de l'assurance-emploi, mais par le nouveau régime mis en place par le gouvernement du Québec. Les employés et les employeurs sont assujettis à une nouvelle cotisation; toutefois, les cotisations à l'assurance-emploi sont réduites.

« Depuis la première paie de janvier 2006, une cotisation est retenue à la source du salaire des employés de l'UdeM pour financer ce programme qui vise à améliorer les prestations accordées aux nouveaux parents », souligne Francine Bourget, directrice générale des ressources humaines. Elle ajoute que le nouveau Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) ne modifie en rien les dispositions prévues aux conventions collectives et au protocole de l'ACPUM quant aux congés parentaux offerts aux employés réguliers de l'Université.

Ainsi, tel que le rapporte le document produit par la Direction des ressources humaines (DRH) et le Bureau du personnel enseignant (BPE) sur le RQAP et destiné à l'ensemble du personnel, durant un congé de maternité ou d'adoption d'une durée de 20 semaines, l'Université continuera de verser aux employés réguliers membres du personnel administratif ou de soutien une indemnité complémentaire représentant la différence entre 93 % du salaire normal et les prestations reçues en vertu du RQAP. De même, les employés réguliers continuent de bénéficier du congé de paternité de cinq jours rémunérés par l'Université. Quant aux membres du personnel enseignant régulier affiliés au SGPUM ou à l'AMCEM, ils recevront toujours leur salaire normal pendant leur congé de maternité d'une durée de 20 semaines.

Selon plusieurs spécialistes, le nouveau régime se révèle plus généreux et plus souple. Par exemple, en plus d'être accessible

autant aux salariés qu'aux travailleurs autonomes, il permet à la nouvelle maman de toucher immédiatement ses prestations, sans attendre le délai de deux semaines. L'amélioration des prestations versées par le RQAP repose sur la hausse du plafond des gains assurables, qui passe de 39 000 à 57 000 \$ et sur une contribution plus élevée des employeurs et des employés. La contribution de l'employeur s'élève à 0,583 % par tranche de 100 \$ de salaire gagné par l'employé, elle, est de 0,416 %.

On peut prédire à la lumière des statistiques de Service Canada un accroissement du nombre de prestataires. Selon Ressources humaines et Développement des compétences Canada, l'entrée en vigueur des prestations parentales en 2000 a eu pour effet d'« accroître le nombre de prestataires, tant chez les femmes que chez les hommes, même si le congé de maternité, incluant le volet parental, reste encore l'apanage des femmes ».

Avec le RQAP, les parents pourront choisir entre le régime de base et le régime particulier. Pour les futurs papas, le nouveau régime prévoit le versement de prestations jusqu'à cinq semaines qui peuvent être prises dans l'année suivant la naissance de l'enfant. Tout comme pour la mère, le régime offre le choix entre la formule de base ou le régime particulier.

Pour obtenir plus d'information sur le RQAP et son impact sur les congés parentaux dont bénéficient les employés de l'Université, consultez la rubrique « Avantages sociaux » du site Internet de la Direction des ressources humaines au <www.drh.umontreal.ca>. Les parents peuvent aussi obtenir une idée de l'option qui les avantage le plus en utilisant le « simulateur » de prestations disponible sur le site <www.rqap.gouv.qc.ca>, sous l'icône à gauche, ou encore en cliquant sur « + souple » pour connaître la répartition des semaines.

Dominique Nancy

Formation continue



Les Îles-de-la-Madeleine sont le premier objectif de l'équipage. Pour les étudiants de la FEP, l'objectif est d'apprendre le français.

La FEP prend la mer

Lancement des croisières linguistiques

La Faculté de l'éducation permanente (FEP) lance un programme d'apprentissage du français un peu spécial à bord d'un navire qui prendra la route pour Les Îles-de-la-Madeleine.

Au port de Montréal, le 16 juin prochain, les 500 passagers du *MV Madeleine* à destination des Îles compteront 16 touristes d'un type particulier. En fait, 15 étudiants et 1 chargé de cours de la FEP prendront part au voyage inaugural d'un programme universitaire unique au Québec : les croisières linguistiques. « Il s'agit d'un programme de formation continue destiné aux personnes dont la langue maternelle n'est pas le français et qui désirent perfectionner leur connaissance de cette langue », explique Diane Gousse, responsable de la formation professionnelle à la Faculté.

Comme elle l'a souligné à *Forum* le 20 janvier dernier, alors que le doyen de la FEP, Jean-Marc Boudrias, signalait l'entente entre l'Université de Montréal et la compagnie maritime CTMA, qui assure le transport, l'hébergement et les repas, « l'apprentissage d'une langue passe par la découverte d'une culture, d'un pays ». Or, une croisière sur le Saint-Laurent entre la métropole et Les Îles-de-la-Madeleine offre une bonne occasion de se familiariser non seulement avec la géographie et l'aménagement du territoire, mais également avec la population d'ici, la cuisine et la langue. Une directive a même circulé parmi le personnel pour que celui-ci s'adresse uniquement en français aux touristes étudiants.

Le voyage tous frais compris s'élèvera à environ 1800 \$

« L'apprentissage d'une langue passe par la découverte d'une culture, d'un pays. »



Apprendre le français sur un bateau? C'est le pari que font Gérard Leblanc, président de CTMA, Diane Gousse, responsable de la formation professionnelle à la FEP, et le doyen Jean-Marc Boudrias.

(M^{me} Gousse n'était pas en mesure de confirmer le prix du billet, les négociations à ce sujet n'étant pas terminées), les frais d'inscription inclus. La croisière, qui se déroulera du 16 au 23 juin, comprend deux escales, à Chandler et à Québec. Au terme du voyage, le navire mouillera deux jours en rade à Cap-aux-Meules avant de faire demi-tour.

Partenariat original

Et ce n'est pas parce qu'on est en croisière qu'on s'amuse. Les 15 heures de cours seront données avec la rigueur qui a fait la marque de la FEP et sanctionnées par une attestation de formation continue. Il ne s'agit pas d'une formation créditée, a précisé le doyen, mais d'un cours relevant du secteur de la formation professionnelle, qui compte actuellement environ 1000 étudiants par année. Sur le bateau, les étudiants assisteront à des leçons magistrales et auront des travaux à produire. On exigera d'eux qu'ils transportent leur ordinateur portable, et ils auront accès à des liens Internet.

Peut-on sérieusement apprendre une langue en voguant sur les flots bleus de l'été? « Bien sûr, répond M^{me} Gousse. Les étudiants pourront s'inspirer d'un thème lié à la navigation, à l'histoire de la Gaspésie ou à l'origine de l'accent québécois pour exercer leurs habiletés à l'oral. »

Pour CTMA, qui voit défiler environ 12 000 clients annuellement sur ce circuit populaire ral-

liant Montréal aux Îles-de-la-Madeleine, il s'agit d'une goutte dans l'océan. Mais la coopérative fondée en 1945 par des Madelinots entend bien saisir ce que le président Gérard Leblanc a appelé une « occasion d'affaires ». L'initiative vient d'ailleurs de la compagnie, qui a trouvé en la FEP un partenaire idéal.

Le doyen a d'ailleurs insisté sur l'originalité de ce partenariat. « La formation continue fait partie de la mission de l'Université et de notre faculté, a indiqué M. Boudrias. Ce partenariat pourrait déboucher sur de nouveaux projets. » Appellée à préciser la pensée du doyen, M^{me} Gousse a signalé que des croisières thématiques, où l'on joint l'utile à l'agréable, pourraient être organisées par des groupes d'étudiants en histoire ou en études françaises. « Pourquoi pas? Cette idée est peu connue au Québec, mais elle est très courante en Europe, notamment. »

Toutefois, les projets novateurs comme celui-là demandent une détermination à toute épreuve. L'entente signée par M^m. Boudrias et Leblanc a nécessité sept versions avant d'être approuvée. En vertu de cette entente, CTMA a le champ libre pour mettre sur pied de nouveaux projets avec la FEP.

Combien d'étudiants voyageurs prendront la mer cet été? Idéalement de 60 à 75. Il s'agit encore d'un projet pilote, fait-on valoir. Mais, dès que les organisateurs auront 15 inscriptions, ils assurent que le voyage aura lieu.

Mathieu-Robert Sauvé

Forum express

Les éditions française et anglaise de *Forum express* sont maintenant en ligne à l'adresse <www.iform.umontreal.ca/forumexpress/index.html>.

Forum express est publié trois fois l'an. Chaque publication offre un résumé d'une quinzaine de recherches inédites effectuées à l'Université. Il est destiné principalement aux médias, qui peuvent ainsi prendre connaissance d'une manière privilégiée et accessible des travaux en cours sur le campus. Par exemple, la publication d'une recherche de Sébastien Dubé sur le haut taux d'abstention des Canadiens aux

élections a suscité un grand intérêt puisque, à l'approche du scrutin du 23 janvier, une dizaine de médias écrits et électroniques ont sollicité les commentaires du chercheur. Pareillement, les recherches de Maurice Ptitto sur l'impact des publicités anti-tabac et celles de Pierre Martin et Christian Trudeau sur la délocalisation des emplois ont trouvé un écho dans bon nombre de médias. Des textes plus détaillés sur les recherches paraissent également dans le journal *Forum*. Mathieu-Robert Sauvé, membre de l'équipe de *Forum*, est responsable de *Forum express*.



Éthique et santé

Les médicaments essentiels pourraient sauver deux-milliards d'êtres humains

« Les utopies d'hier sont la réalité d'aujourd'hui », signale **Daniel Weinstock**

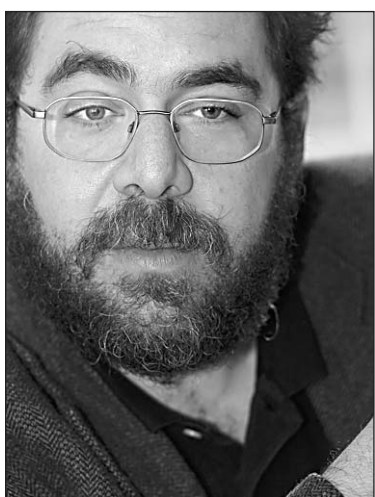
Plus du tiers de l'humanité, soit deux-milliards d'êtres humains, n'a pas accès à des médicaments qui pourraient lui sauver la vie. Pour corriger cette lacune, un groupe de chercheurs et de professeurs venus des quatre coins du monde se sont réunis à Montréal le 30 septembre dernier pour trouver une solution à cette iniquité. De leur discussion est née la Déclaration de Montréal sur le droit fondamental aux médicaments essentiels. Selon ce document qui pourrait faire son chemin jusqu'à l'Organisation des Nations unies, l'accès aux traitements pharmaceutiques devrait être un « droit fondamental » même pour les gens qui n'ont pas les moyens de se les payer.

Qu'est-ce qu'un médicament essentiel ? C'est un médicament qui figure sur une liste établie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et qui s'attaque à un problème criant de santé publique. Selon la déclaration adoptée par le groupe et lancée en décembre, les médicaments essentiels sont ceux qui « satisfont les besoins prioritaires en santé des populations, selon leur pertinence en santé publique, l'approbation de leur qualité, efficacité et sécurité, ainsi que leur coût-efficacité en comparaison d'autres produits ».

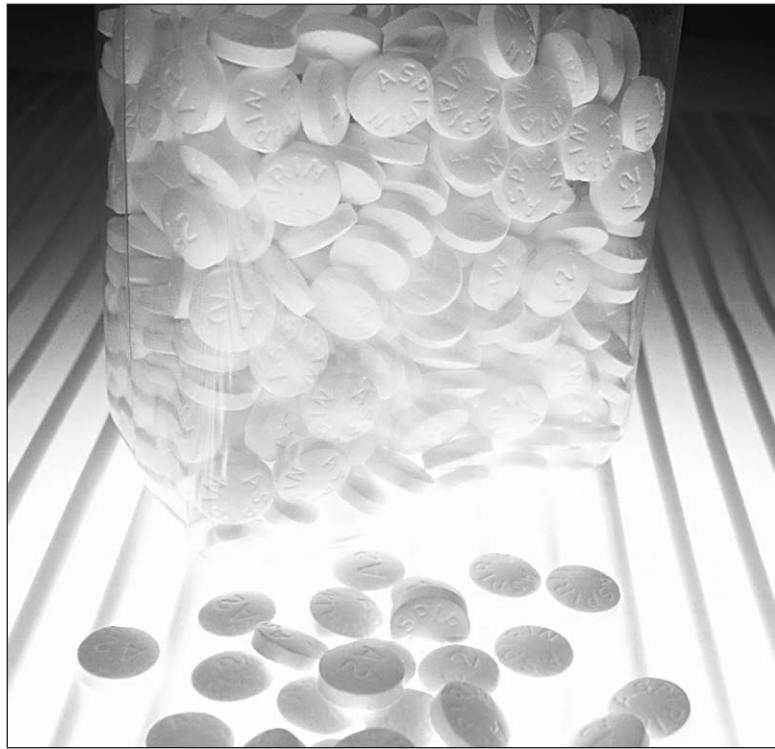
« En Afrique, le sida a fait 40 millions de morts et tue des milliers d'enfants chaque jour. C'est presque surréel d'entendre parler de la mobilisation mondiale contre la grippe aviaire, qui jusqu'à maintenant a causé la mort de 80 personnes », lance le philosophe Daniel Weinstock, directeur du Centre de recherche en éthique de l'UdeM (CREUM), qui organisait la rencontre du 30 septembre en collaboration avec le Centre for Applied Philosophy and Public Ethics, de l'Université nationale australienne. Sans vouloir s'attaquer aux mécanismes de confinement du virus H5N1, le professeur Weinstock s'explique mal qu'un si grand nombre de gens voient encore le sida comme une maladie mortelle. La mise au point de traitements contre le sida, comme la trithérapie, a pourtant prolongé la vie d'innombrables sidéens de pays riches.

Vœux pieux ?

Pour Renaldo Battista, directeur du Département d'admini-



Daniel Weinstock



Quarante-mille personnes, soit presque l'équivalent de la ville de Trois-Rivières, meurent chaque jour sur la planète parce qu'elles n'ont pas accès à des médicaments qui pourraient leur sauver la vie.

nistration de la santé à la Faculté de médecine, la « logique de marché » de l'industrie pharmaceutique ne peut justifier le fait que les pays riches tournent le dos aux populations mourantes, alors qu'ils possèdent la clé de leur survie. « C'est un scandale », résume-t-il.

Bien sûr, si l'on applique la logique marchande aux rapports Nord-Sud, la distribution de médicaments a un coût énorme que les pays en développement ne peuvent assumer seuls. M. Battista rapporte que, sur les 3000 ou 4000 études pharmaceutiques portant sur les nouvelles molécules, à peine une dizaine concernent des problèmes majeurs de santé publique de pays en développement comme la malaria. « Mais la première maladie qui nous vient à l'esprit quand on aborde cette question de l'accès aux médicaments essentiels, c'est évidemment le sida. »

Quand on pense que plusieurs pays d'Afrique ont un budget de santé qui ne dépasse pas 10 ou 20 \$ par personne et qu'un traitement de trithérapie peut coûter 3000 \$ par an, on comprend que le fossé est immense. La solution passe par une aide internationale, en commençant par l'effacement de la dette. « La responsabilité des gouvernements envers l'accomplissement des droits fondamentaux comprend l'assistance et la coopération internationales, dit l'article 9 de la Déclaration. Les États disposant de ressources doivent en conséquence assurer un système d'échanges et d'investissements plus juste, afin de franchir du handicap de la dette. »

Par ailleurs, « tous les gouvernements ont le devoir, en qualité de membres et votants au sein d'institutions internationales financières, monétaires, commerciales et de développement, [...] d'assurer que le droit fondamental aux médicaments essentiels se prolonge à travers les politiques de prêt, de crédit, d'échange et d'assistance menées dans le cadre de ces agences et institutions. »

Des vœux pieux ? Renaldo Battista réfute l'idée. « Il faut considérer l'aide internationale autrement », commente-t-il. De même, le système des brevets qui accompagne tout progrès pharmaceutique est inapproprié pour le tiers-monde. Par ce système, les chercheurs se concentrent

principalement sur les maladies « utiles » aux pays riches, où l'on peut avoir un retour sur l'investissement.

Utopie aujourd'hui, réalité demain

Au colloque de l'automne, des participants ont suggéré des avenues nouvelles pour aborder la santé publique mondiale. Grâce à un système de compensations calculées à partir des vies sauvées et non des retombées économiques, les entreprises pharmaceutiques recevraient des sommes pour s'attaquer aux plus graves causes de mortalité.

Mais n'est-ce pas utopique de penser renverser une façon de faire bien implantée et fortement soutenue par l'idéologie dominante que les chercheurs d'universités et de centres de recherche privés ne remettent aucunement en question ? « Certainement que cela relève de l'utopie, avoue candidement Daniel Weinstock. La Déclaration de Montréal n'a aucune portée légale et aucun gouvernement n'y est assujéti. Mais la mobilisation de l'opinion publique est parfois nécessaire pour faire bouger les choses. Quand le mouvement anti-apartheid a vu le jour, personne n'osait imaginer Nelson Mandela à la tête de son pays. »

Et les premières personnes à avoir défendu l'investissement responsable ont été beaucoup plus méprisées qu'admirees. Pourtant, aujourd'hui, toutes les entreprises se disent sensibles à leur engagement social.

Les invités à la rencontre de l'automne dernier et qui ont donné le coup d'envoi à la Déclaration de Montréal, en plus des spécialistes de l'Université de Montréal, dont la principale investigatrice, Mira Johri, sont James Orbinski, de l'Université de Toronto et ex-président de Médecins sans frontières; Carlos Correa, de la Faculté de droit de l'Université de Buenos Aires; Jim Yong Kim, du Département de VIH/sida à l'OMS; Thomas Pogge, du Centre de philosophie appliquée et d'éthique publique de l'Université nationale australienne; et Stephen Lewis, envoyé spécial de l'ONU en 2001 pour le VIH/sida en Afrique.

Mathieu-Robert Sauvé

Recherche en neurosciences

Le rire est bienfaiteur, mais n'est pas une panacée

La D^{re} **Brigitte Stemmer** cherche des preuves scientifiques des bienfaits du rire

La liste des bienfaits du rire est longue, selon plusieurs. L'humour pourrait réduire la douleur, améliorer les fonctions cognitives, prévenir les maladies cardiovasculaires, chasser le stress et même augmenter l'espérance de vie. Mais le rire permet-il réellement de recouvrer la santé ?

C'est la question à laquelle a tenté de répondre la D^{re} Brigitte Stemmer, titulaire de la Chaire en neurosciences et neuropragmatique, qui était l'invitée des Conférences grand public de l'Observatoire Vieillesse et société de l'Institut universitaire de gériatrie le 19 janvier. La communication de M^{me} Stemmer, aussi professeure de linguistique et traduction à la Faculté des arts et des sciences, a déboulonné quelques mythes relatifs aux vertus curatives du rire. « Le bons sens nous dicte que le rire aide à la détente, mais de là à dire que l'humour aurait un effet bénéfique sur notre système immunitaire... Ce n'est pas sérieux », estime la chercheuse.

Se faisant l'avocate du diable, elle cite quelques recherches dont les résultats vont à l'encontre de la croyance populaire. L'une d'elles aurait même démontré qu'un sens de l'humour très développé pouvait parfois nuire à la santé. « Parmi les 70 000 sujets, ceux qui manifestaient un grand sens de l'humour avaient un système cardiovasculaire déficient en plus de souffrir d'hypertension, d'obésité et de cholestérol, relate M^{me} Stemmer. En analysant les données, les chercheurs ont découvert que ces personnes ne prenaient pas assez au sérieux certains signes avant-coureurs de la maladie et qu'elles aimaient prendre des risques. »

Même si M^{me} Stemmer croit que le rire n'a pas uniquement un rôle social – « cette fonction typiquement humaine nous aide certainement à traverser les épreuves », admet la professeure –, elle cherche des preuves scientifiques de ses effets bénéfiques sur notre corps. « Selon certaines études, soulignait-elle, le rire serait associé à une tension artérielle réduite et il augmenterait la tolérance à la douleur. L'incidence positive sur le système immunitaire est toutefois loin d'être aussi évidente. »

À son avis, trop peu de scientifiques s'intéressent sérieusement à l'humour et à ses vertus théra-



Il est certain que le rire est bon pour la santé. Mais de là à lui attribuer des vertus quasi magiques...

peutiques. « Les études menées dans le domaine sont rarement concluantes et parfois de qualité douteuse parce qu'elles s'inscrivent dans le débat du "pour ou contre" et laissent transparaître l'opinion des chercheurs », constate M^{me} Stemmer. C'est pourquoi le sujet l'intéresse particulièrement.

Le rire, c'est du sérieux

Dans ses travaux sur la façon dont le cerveau communique et interagit avec autrui, Brigitte Stemmer tente de mieux comprendre les répercussions que peuvent avoir sur cette capacité les maladies qui affectent le cerveau. À l'Institut universitaire de gériatrie, où elle travaille auprès de gens atteints de la maladie de Parkinson, elle a constaté que quelques patients sont insensibles à l'humour. « On observe le même phénomène chez certaines personnes qui ont une défaillance au lobe frontal droit à la suite d'un accident cérébrovasculaire, précise la D^{re} Stemmer. Certains chercheurs pensent qu'une diminution dans le cerveau de la dopamine, un neurotransmetteur lié à la gratification, pourrait expliquer l'absence de réaction à l'égard du plaisir. Mais rien ne le prouve encore. »

« Grand mystère depuis la nuit des temps, l'humour et le rire ont intrigué Platon, Aristote, Descartes, Kant et Freud, qui ont tous écrit sur cette faculté apparemment propre aux êtres humains, peut-on lire dans un article publié en 2003 dans la revue *Les diplômés* de l'Université de Montréal. Défini par le chercheur canadien-anglais Rod Martin comme « un large éventail de phénomènes associés à la perception, l'expression ou l'appréciation d'idées, de situations ou d'événements amusants, comiques, absurdes ou incongrus », l'humour ferait appel à des manifestations cognitives, émotionnelles, comportementales, psychophysologiques et sociales. »

Mais pourquoi rit-on ? Quelles régions du cerveau sont activées lorsque nous nous dilatons la rate ? Y a-t-il une différence chimique dans le cerveau des gens en santé et ayant une prédisposition à facilement s'esclaffer ? « La science fournit malheureusement peu de réponses à ces questions », affirme la D^{re} Stemmer, qui est reconnue pour apprécier les bonnes blagues.

De nombreux thérapeutes n'ont pas attendu les preuves scientifiques des bienfaits du rire thérapeutique pour utiliser l'humour dans des psychothérapies de groupe. Et les résultats semblent effectivement montrer que le rire, s'il est utilisé à bon escient, peut s'avérer un précieux allié. Les vertus antidéprime du rire semblent aussi être une évidence. Reprenant un mouvement international lancé il y a 20 ans par le médecin américain Patch Adams, les services de pédiatrie des hôpitaux ouvrent désormais leurs portes à des clowns qui viennent soutenir le moral des enfants malades. Chaque année, plus de 35 000 bambins québécois oublient ainsi pendant quelques instants leur maladie.

Toutes ces initiatives semblent vouloir souligner le rôle essentiel du rire dans l'équilibre émotionnel. Mais pour le moment, comme le rappelle la D^{re} Brigitte Stemmer, une seule certitude existe. « Mieux vaut ne pas attendre d'être à l'hôpital pour rire de bon cœur ! »

Dominique Nancy



La Chine change à la vitesse grand V et vole au passage des dizaines de milliers d'emplois.

Recherche en science politique

Délocalisation : 91 000 emplois en jeu au Québec

Après le secteur manufacturier, celui des services est maintenant touché par les pertes d'emplois

La délocalisation, ce processus par lequel des entreprises transfèrent vers l'étranger certaines de leurs activités pour diminuer leurs coûts de production, pourrait coûter 91 000 emplois au Québec d'ici la fin de la décennie. C'est l'équivalent de deux fois la ville de Drummondville qui pourrait se retrouver sans travail.

Ces chiffres sont avancés par Pierre Martin, professeur au Département de science politique et directeur de la Chaire d'études

politiques et économiques américaines, et Christian Trudeau, étudiant au doctorat en science économique et chercheur à la Chaire. Les emplois dans des centres d'appels ont été les premiers à s'envoler pour des pays d'Asie, où la main-d'œuvre est peu onéreuse. Le phénomène passe maintenant du secteur manufacturier à celui des services.

Des exemples ? Ce sont désormais des employés indiens qui traitent les plaintes des voyageurs d'Air Canada lorsque ceux-ci égarer leurs valises entre Montréal et Toronto ; la firme SNC-Lavalin confie maintenant à sa filiale indienne des contrats naguère attribués à des ingénieurs québécois ; Bombardier Transport sous-traite également en Inde des travaux d'ingénierie ; et Canam y fait dessiner des poutrelles d'acier. En Chine, le concepteur de jeux vidéo Ubisoft possède un centre de développement qui rivalise avec celui de Montréal !

Comme le souligne M. Martin, « c'est une nouvelle phase de la mondialisation qui rend vulnérables les gens qui étaient jusqu'à présent à l'abri ».

« L'exportation de l'Amérique »

Si cette ruée vers l'Est a de quoi nous inquiéter, aux États-Unis, on frôle la panique. L'animateur de la chaîne CNN Lou Dobbs a notamment lancé une croisade contre ce qu'il appelle « l'exportation de l'Amérique ».

Côté politique, la délocalisation était un thème privilégié de la campagne présidentielle de 2004. Et les élus du Congrès et des assemblées législatives des États ne sont pas restés les bras croisés. De 2003 à 2005, plus de 230 projets de loi destinés à endiguer la délocalisation dans les services ont été présentés à ces instances.

Les chercheurs Martin et Trudeau se sont intéressés à ces projets de loi, dont une douzaine ont été adoptés. Ils ont observé que la majorité d'entre eux visaient à limiter l'attribution des contrats pu-

blics à des entreprises américaines. Le New Jersey a voté une loi en ce sens en mai dernier. D'autres États ont choisi des mesures plus souples. Dans l'Indiana, par exemple, on accorde une préférence aux entreprises de l'État.

Ils ont aussi constaté que la délocalisation des services a créé une nouvelle dynamique politique chez nos voisins du Sud. Auparavant, quand la délocalisation frappait le secteur manufacturier, patrons et employés parlaient d'une même voix : si leur branche industrielle était menacée par la mondialisation, les deux groupes réclamaient l'imposition de mesures protectionnistes. À l'opposé, si leur domaine bénéficiait des exportations, tous deux s'affichaient en faveur de l'ouverture des marchés.

Mais aujourd'hui, comme l'explique M. Martin, « ces clivages entre secteurs industriels ont été remplacés par des clivages entre le travail et le capital, ou si vous voulez par des conflits de classes ». Contrairement à ce qui se passait avant, les patrons d'une sphère industrielle peuvent à présent continuer à s'enrichir grâce à la délocalisation, tandis que les travailleurs perdent leur emploi au profit d'étrangers.

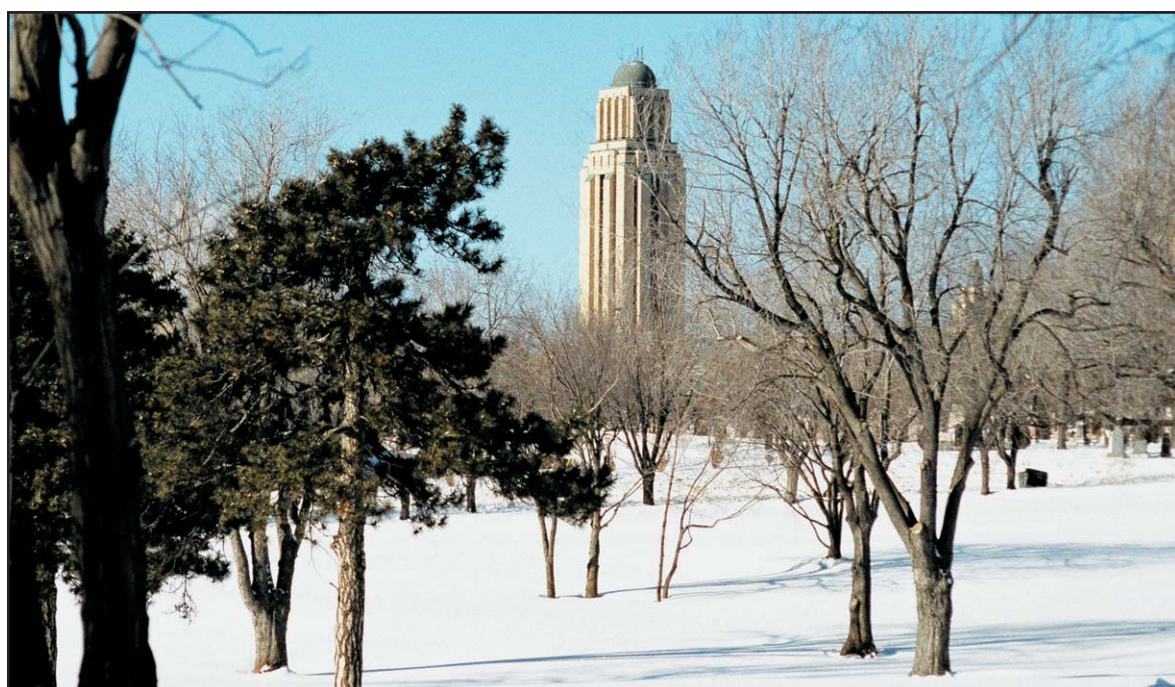
Et le Canada dans tout ça ?

Nos politiciens devraient-ils suivre l'exemple de leurs collègues américains ? « Pas de panique », répond M. Martin. Selon lui, « la délocalisation peut aussi avantager le Canada ». Il explique que des entreprises américaines s'installent ici en raison de la qualité du milieu des affaires et des coûts de la main-d'œuvre plus bas que chez eux. Notre marché pourrait profiter de cette « exportation de l'Amérique ».

Pour le moment, M. Martin affirme qu'il n'est pas possible de dire si la délocalisation donne un solde d'emplois positif ou négatif pour le Québec et le Canada : « Il faudra approfondir cette question dans les prochains mois », dit-il.

Même s'il n'y a pas lieu de paniquer, plus personne n'est à l'abri de la concurrence internationale, à l'exception peut-être du coiffeur ou du serveur au restaurant du coin. M. Trudeau conclut en disant que « les travailleurs d'ici auront à s'adapter pour être aussi polyvalents et éduqués que possible. Nous n'aurons pas le choix d'être innovateurs pour faire face à la compétition. »

François-Nicolas Pelletier
Collaboration spéciale



Portes ouvertes

Mercredi 8 février

› De 16 h à 20 h

Pavillon Roger-Gaudry
(Hall d'honneur)

Information générale sur les programmes d'études, l'orientation professionnelle et l'aide à l'admission

Partout ailleurs sur le campus

Visites guidées, conférences, expositions, séances d'information, etc.

Navettes entre les pavillons

Information :
www.umontreal.ca/portesouvertes

Université 
de Montréal



Christian Trudeau



Pierre Martin

Recherche en psychologie

Mieux vaut être stressé en après-midi !

Le **taux de cortisol** plus haut en matinée accroît l'effet négatif du stress sur la mémorisation

Les études sur le comportement humain montrent que plusieurs éléments peuvent influencer l'effet du stress et des émotions sur la mémorisation : la génétique, la personnalité, l'expérience de vie ou encore l'outil de recherche utilisé. À ces facteurs, il faut ajouter le moment de la journée.

La recherche doctorale de Françoise Maheu, réalisée au Département de psychologie, a en effet montré que le stress n'a pas la même incidence sur la mémorisation d'événements survenus le matin ou l'après-midi. La cause en serait le cortisol.

« Le cortisol est l'une des hormones du stress, signale M^{me} Maheu, présentement en stage postdoctoral aux National Institutes of Health à Washington. Sa production suit un rythme circadien bien défini : elle atteint un sommet entre 7 et 8 heures le matin et baisse en début d'après-midi. »

Contrairement à l'adrénaline, sécrétée uniquement en situation de stress ou au cours d'une activité physique, le cortisol est une source d'énergie musculaire et il fournit du glucose au cerveau. Son rythme circadien est indépendant des horaires de sommeil. « Il nous donne le choc nécessaire pour nous réveiller et nous aide à commencer la journée », précise la chercheuse.

La chute de cortisol en après-midi expliquerait en partie la somnolence qui suit souvent le dîner.

Quatre groupes de sujets

On sait par ailleurs que les événements à charge émotionnelle sont mieux mémorisés que les événements émotionnellement neutres, mais on connaît mal les répercussions du stress et du cortisol sur ce phénomène. C'est ce qu'a voulu clarifier Françoise Maheu. « Mon objectif était double : vérifier si le stress influe sur la mémorisation de divers contenus et observer si cet effet varie selon le moment de la journée. »

La chercheuse a soumis deux groupes d'hommes de 18 à 33 ans à un exercice de stress psychologique : devant les membres d'un jury, les sujets devaient vanter oralement leurs qualités et compétences pour un poste, exercice suivi d'une épreuve de mathématiques rapides.

« Même si la situation est fictive, l'effet stressant de ce type de tâche est déjà validé et entraîne une hausse du rythme cardiaque et une augmentation de la sudation », indique M^{me} Maheu. Dans son expérience, le niveau de stress a été mesuré avant et après l'épreuve grâce au taux de cortisol dans la salive.

Après l'épreuve, on a présenté aux sujets une histoire illustrée où une jeune fille faisant du bricolage avec son père se termine par une scène d'amputation accidentelle. L'un des groupes a été soumis à l'expérience en matinée, lorsque le taux de cortisol est à son maximum, et le second en après-midi, alors que ce taux est substantiellement plus bas.

La scène de bricolage a aussi été présentée à deux autres groupes de sujets, en matinée et en après-midi, mais sans qu'ils aient été soumis à l'épreuve stressante. Une semaine plus tard, on demandait aux participants de chaque groupe de raconter ce qu'ils avaient retenu de l'histoire.

« Des situations stressantes en matinée nuisent donc à notre mémoire émotionnelle, conclut Françoise Maheu. C'est probablement parce que le cortisol produit par ce stress engendre une surstimulation du système déjà engorgé par le haut taux de cortisol du matin. La saturation des récepteurs de cette hormone peut conduire à une diminution de l'activité des lobes frontaux, de l'amygdale et de l'hippocampe, d'où le nombre plus faible d'éléments émotionnels retenus. Le stress en après-midi ne produit pas cet effet parce que le niveau de cortisol est déjà bas. »

Selon Françoise Maheu, cette recherche montre qu'il faut tenir compte du moment de la journée où une épreuve portant sur le stress et la mémorisation est donnée puisque le cycle circadien du cortisol modifie cette habileté. La nature des éléments à mémoriser, soit neutres ou chargés émotionnellement, doit aussi être prise en considération.

Autrement dit, mieux vaut être stressé en après-midi qu'en matinée, une vérité que tout employeur devrait considérer !

« L'examen par IRM des enfants sourds devrait inclure l'observation de tout le cerveau, soutient la D^{re} Annie Lapointe

Les cas de surdité totale diagnostiqués dans les premiers mois de la vie ne relèvent pas tous d'une anomalie du tympan, de l'oreille interne ou du nerf auditif. Il se peut que le problème soit ailleurs dans le cerveau et pas nécessairement dans le cortex auditif. Le trouble pourrait découler de ce que les spécialistes appellent des anomalies de migration, survenues au cours de l'embryogenèse.

C'est une hypothèse qu'émet la D^{re} Annie Lapointe, pédiatre au CHU Sainte-Justine et professeure au Département de chirurgie de la Faculté de médecine. Au cours d'un stage postdoctoral réalisé au Baylor College of Medicine, à Houston, la jeune chercheuse a observé que 20 % des enfants sourds soumis à des tests en imagerie par résonance magnétique (IRM) des couches profondes du cerveau présentaient des anomalies de migration dans le cerveau.

« Lors de l'embryogenèse, il arrive que des cellules de l'enveloppe externe de l'embryon – l'ectoderme – migrent vers le cerveau, explique Annie Lapointe. Ces cellules, qui auraient normalement dû donner naissance à de la peau, à des nerfs et à de la moelle, se retrouvent au mauvais endroit et cessent leur développement. C'est ce que nous appelons des anomalies de migration. »

Ces cellules peuvent finir leur course à n'importe quel endroit du cerveau et ce problème commence à peine à être étudié. Pour les repérer, il faut recourir à l'IRM de l'ensemble du cerveau. Mais

Recherche en pédiatrie



La D^{re} Annie Lapointe

La surdité peut relever d'anomalies du système nerveux central

au Québec, ceci n'est pas fait systématiquement, contrairement au Texas.

« Au Québec, nous procédons à l'examen par IRM de la zone temporale avant de mettre en place un implant cochléaire, précise la chercheuse. Cette étape est essentielle afin de vérifier si la cochlée est bien formée et si le nerf auditif est assez gros pour qu'on puisse y fixer une électrode. »

La pose d'un implant cochléaire nécessite de faire une ouverture dans l'os temporal pour insérer une électrode enroulée dans la cochlée jusqu'au nerf auditif ; l'extrémité externe de l'électrode aboutit dans une prothèse auditive amovible placée derrière l'oreille. Cette intervention doit être pratiquée assez tôt pour éviter que le nerf auditif s'atrophie s'il reste inutilisé.

« Cet examen ne prendrait que quelques minutes de plus », affirme-t-elle.

« Dans les cas que nous avons découverts, aucun des enfants ne présentaient d'anomalies de l'oreille interne, souligne-t-elle. Ceci suggère une origine centrale de la surdité au lieu d'une

origine liée aux composants périphériques. »

L'hypothèse repose sur le fait que les anomalies de migration pourraient bloquer les relais entre les différents centres neurologiques du cerveau, court-circuitant les données relatives à l'audition.

« Les anomalies de migration ont déjà été associées à des problèmes comme l'épilepsie, des retards développementaux, des troubles de motricité et des troubles du langage telle la dyslexie. Mais nos travaux sont les premiers à suggérer un lien avec la surdité », indique la chercheuse.

Pour vérifier l'hypothèse, il faut procéder d'une part à des IRM du cerveau complet chez les enfants sourds, ce qui ne se fait pas actuellement au Québec. Il faut ensuite installer un implant et mesurer si cette intervention donne les mêmes résultats chez les enfants qui présentent des anomalies de migration comme chez ceux qui en sont exempts.

Ce projet est sur la table de la chercheuse. Mais l'apprentissage que nécessite un implant cochléaire constitue une difficulté de taille dans une telle recherche. « Ces enfants n'entendent pas les sons comme nous, déclare la D^{re} Lapointe. On croit qu'ils perçoivent plutôt des sons se rapprochant de bruits électriques et il leur faut de deux à trois ans de thérapie auditive pour arriver à les interpréter. »

Tous les enfants ne répondent pas de la même façon à cet apprentissage et il est possible que les échecs soient dus à des anomalies de migration ; si la surdité était causée par ce problème, l'implant s'avèrerait inutile. Le long apprentissage précédé d'une intervention effractive que subissent ces enfants rend triplement nécessaire de procéder à des IRM du système nerveux central au complet.

Il se pose de 70 à 80 implants cochléaires par année au Québec et le seul centre spécialisé est actuellement situé à l'Hôtel-Dieu de Québec.



Françoise Maheu

« La jeune chercheuse a observé que 20 % des enfants sourds soumis à des tests en IRM présentaient des anomalies de migration dans le cerveau. »

« Ces anomalies de migration ont déjà été associées à des problèmes comme l'épilepsie, des retards développementaux, des troubles de motricité et des troubles du langage telle la dyslexie. Mais nos travaux sont les premiers à suggérer un lien avec la surdité », indique la chercheuse.

« Les anomalies de migration ont déjà été associées à des problèmes comme l'épilepsie, des retards développementaux, des troubles de motricité et des troubles du langage telle la dyslexie. Mais nos travaux sont les premiers à suggérer un lien avec la surdité », indique la chercheuse.

Pour vérifier l'hypothèse, il faut procéder d'une part à des IRM du cerveau complet chez les enfants sourds, ce qui ne se fait pas actuellement au Québec. Il faut ensuite installer un implant et mesurer si cette intervention donne les mêmes résultats chez les enfants qui présentent des anomalies de migration comme chez ceux qui en sont exempts.

Ce projet est sur la table de la chercheuse. Mais l'apprentissage que nécessite un implant cochléaire constitue une difficulté de taille dans une telle recherche. « Ces enfants n'entendent pas les sons comme nous, déclare la D^{re} Lapointe. On croit qu'ils perçoivent plutôt des sons se rapprochant de bruits électriques et il leur faut de deux à trois ans de thérapie auditive pour arriver à les interpréter. »

Tous les enfants ne répondent pas de la même façon à cet apprentissage et il est possible que les échecs soient dus à des anomalies de migration ; si la surdité était causée par ce problème, l'implant s'avèrerait inutile. Le long apprentissage précédé d'une intervention effractive que subissent ces enfants rend triplement nécessaire de procéder à des IRM du système nerveux central au complet.

Il se pose de 70 à 80 implants cochléaires par année au Québec et le seul centre spécialisé est actuellement situé à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Daniel Baril

Recherche en études anglaises



Michael Eberle Sinatra fait sortir du placard des personnages fictifs.

Décoder les messages gais dans le cinéma et la littérature

La représentation homosexuelle dans un roman du 19^e siècle peut prendre des formes étonnantes

Michael Eberle Sinatra a développé une expertise particulière : reconnaître les éléments homosexuels d'un film ou d'un roman. Le professeur du Département d'études anglaises a noté, par exemple, que les agissements d'un homme de la comédie *Clueless*, d'Amy Heckerling (1995), et de deux femmes du drame *Mansfield Park*, de Patricia Rozema (1999), étaient de nature homosexuelle.

Pour ce diplômé de l'Université d'Oxford qui termine actuellement une étude des adaptations cinématographiques de romans du 19^e siècle, mettre au jour les références gais et lesbiennes permet de mieux cerner les mentalités. Michael Eberle Sinatra n'hésite pas à plonger dans la littérature classique aussi bien que dans la culture pop pour parvenir à ses fins.

Alors que les normes sexuelles répressives s'adoucissent, les codes de la culture occidentale tendent à gommer l'homosexualité dans les romans et le cinéma, estime l'expert. Il faut donc décoder le message sexuel des auteurs, un travail d'analyse délicat. Mais une série d'indices homosexuels retiennent son attention. Ils émanent de l'activité d'un personnage ou des surnoms utilisés, souvent associés aux mœurs dominantes. « Cela peut se traduire par des vêtements

flamboyants portés par un personnage ou par l'absence de personnages féminins », mentionne M. Eberle Sinatra. Ce professeur entré en poste à l'Université en 2001 affirme que découvrir les courants sous-jacents aux œuvres des siècles passés ou du siècle actuel nécessite une bonne connaissance des composantes, goûts et couleurs de l'époque où les œuvres se situent.

La représentation homosexuelle cachée dans un roman du 19^e siècle peut prendre la forme d'une référence musicale, la musique étant alors associée au sexe féminin, selon M. Eberle Sinatra. L'indice peut être plus subtil encore. Dans un roman anglais, le chercheur a déduit l'homosexualité d'un personnage simplement à une allusion à un « voyage à Londres pour se faire couper les cheveux ».

Passer de la littérature au cinéma peut donner une création beaucoup plus explicite, souligne le chercheur, pour qui le septième art est un art de l'évidence. Selon lui, même si l'intention de l'auteur Mary Shelley n'était pas tout à fait claire en ce qui concerne la relation entre le Dr Frankenstein et sa création masculine, Branagh lui donne une dimension clairement hétérosexuelle.

Le travail de ce chercheur inclut aussi la création des auteurs ouvertement homosexuels, dont les œuvres parlent des changements récents survenus dans la culture gaie. Par exemple, *Angels in America*, de Tony Kushner, et *Poor Superman*, de Brad Fraser, dénoncent l'un les années Reagan et l'autre les ravages du sida.

Philip Fine

Collaboration spéciale
Traduit de l'anglais par
Mathieu-Robert Sauvé

Recherche en sociologie

La génération numérique veut vivre comme les babyboomers

Les jeunes qui travaillent dans ce qu'il est convenu d'appeler la nouvelle économie rêvent d'une vie... stable et rangée

Les jeunes d'aujourd'hui ne souhaitent pas refaire le monde. « Ils veulent un emploi stable, bien payé. Ils désirent travailler 35 heures par semaine, du lundi au vendredi », déclare Jacques Hamel, professeur au Département de sociologie.

Cette constatation se dégage d'une vaste étude à laquelle 6464 étudiants ont été invités à participer. Âgés de 18 à 35 ans, ceux-ci étaient tous inscrits entre 1996 et 2001 à des programmes collégiaux ou universitaires québécois liés à la « nouvelle économie » (biochimie, microbiologie, informatique, techniques d'intégration multimédia et techniques spécialisées en biotechnologie) et ils ont accepté de répondre au sondage en ligne que M. Hamel leur proposait en 2003. Sur la base de leurs réponses, le sociologue a constitué un échantillon de jeunes – diplômés ou non – qui travaillaient dans leur champ d'études. Par la suite, 135 personnes ont été rencontrées au cours d'entrevues d'une durée de deux heures afin de prendre le pouls de la génération numérique.

Les résultats de l'étude démontrent que l'image de ces jeunes ne correspond pas à celle véhiculée par les médias, où ils seraient

Les résultats démontrent que l'image de ces jeunes ne correspond pas à celle véhiculée par les médias, où ils seraient plutôt enclins à demeurer longtemps au service d'un même employeur.

plutôt enclins à demeurer longtemps au service d'un même employeur. « Dans le secteur de la production multimédia, par exemple, les travailleurs possèdent plusieurs habiletés personnelles et tentent de les négocier avec leur patron. Cela a pour conséquence une plus grande mobilité professionnelle, souligne le sociologue. Dans ce milieu, le diplôme de fin d'études importe moins que le portfolio. » Ce dossier personnalisé, regroupant tous les projets et réalisations d'un candidat, est envoyé au futur employeur au moment d'une demande d'emploi.

Afin de diversifier les tâches accomplies pour garnir leur portfolio, les jeunes travailleurs « numériques » peuvent changer plusieurs fois d'entreprise en une seule année. Cela est toutefois moins valable en biotechnologie, un milieu plus classique où l'embauche est plutôt conditionnelle à la possession d'un diplôme.

Une réalité sociologique

Le terme « génération numérique » a été proposé par le Canadien Don Tapscott et englobe les personnes qui sont nées entre 1977 et 1997. « C'est une génération qui a grandi avec les jeux vidéo, les ordinateurs, les téléphones cellulaires, et qui est familiarisée avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, explique le chercheur. Enfants, ils ont connu les médias interactifs, contrairement aux générations précédentes, qui sont celles de la télévision. »

L'étude de Jacques Hamel et son équipe – Bjerk Ellefsen, Caroline Dawson et Maxime Marcoux-Moisan de l'UdeM ainsi que quatre chercheurs de l'Observatoire Jeunes et société, soit Claude Trottier, Madeleine Gauthier, Marc Mongat et Mirshea Vuntur – permet de nuancer la thèse d'André Gorz sur les dissidents du numérique. Celui-ci soutient que les jeunes qui ont étudié dans ce domaine sont souvent déçus de leur expérience en entreprise. Après s'être investis dans le travail pendant quelque temps, ils délaissent ce secteur et deviennent ainsi des dissidents du numérique. « À quelques exceptions près, on n'a pas vu de dissidents du numérique. Si ce phénomène existe, il est marginal au Québec », affirme le spécialiste des jeunes.

Les chimères du numérique

Depuis longtemps intéressé par les questions d'insertion professionnelle et sociale, Jacques Hamel a tenté de comprendre comment ces jeunes, une fois leur formation terminée, s'insèrent dans le marché du travail et dans la société. « On parle d'insertion sociale lorsque quatre étapes sont franchies : fin des études, début d'une activité professionnelle, départ du domicile familial et formation d'un couple suffisamment stable pour la venue d'un enfant », résume Jacques Hamel.

La nouvelle économie semble proposer des modalités particulières pour les emplois en biotechnologie, multimédia et informatique. Selon les spécialistes qui étudient ce type d'économie, le travail y est perçu comme un jeu et des qualités précises y sont associées : l'ouverture d'esprit, l'innovation, la réciprocité (adaptation rapide, prise d'initiatives) et la flexibilité (autonomie, travail en équipe). « Cela reste une chimère pour tous, y compris dans le secteur du multimédia, indique le sociologue. Si ces gens travaillent en commun, c'est habituellement parce qu'ils doivent boucler un contrat rapidement. » Le chercheur a en effet découvert des employés ayant très peu de rapports interpersonnels même si la nouvelle économie vantait le travail en équipe. Les professionnels de ces domaines sont plutôt habitués à travailler seuls, puisque chacun est responsable d'un aspect du projet. Assis devant leur écran, les écouteurs sur les oreilles, ils se sont créé un univers personnel de travail où chacun écoute son style de musique.

Professeur à l'UdeM depuis 1987, Jacques Hamel parraine un autre projet à l'intérieur de son cours *Culture et société* : la venue de Philippe Descola, titulaire de la Chaire d'anthropologie de la nature au Collège de France. À l'automne 2006, l'Université aura la chance de l'accueillir dans un cours spécial donné à l'extérieur de la France par le prestigieux établissement parisien. Ce cours devrait attirer des étudiants des quatre coins du Québec et peut-être du reste du Canada.

Natacha Veilleux

Collaboration spéciale



Jacques Hamel s'est penché sur l'intégration de la génération la plus branchée du Québec.

Recherche en musique

Chloé L'Abbé est la lauréate du dernier concours de l'OSM



La musicienne de 23 ans concentre ses études doctorales sur le compositeur allemand Stockhausen

Le visage de Chloé L'Abbé s'anime lorsqu'elle parle de Karlheinz Stockhausen, l'un des plus grands compositeurs vivants.

« La musique de Stockhausen exploite toutes les ressources de la flute traversière de façon magnifique. Stockhausen va jusqu'au bout des possibilités de cet instrument avec sa musique. Il met la flute en valeur de façon particulière », lance la jeune flutiste.

C'est au Conservatoire de musique de Québec, grâce à Lise Daoust, flutiste renommée qui lui a enseigné là-bas pendant cinq ans et qui dirige aujourd'hui ses études de doctorat à la Faculté de musique de l'UdeM, que Chloé L'Abbé a découvert le compositeur allemand.

« Stockhausen compose une musique très complète, qui demande une concentration incroyable. Son écriture extrêmement précise est la plus exigeante que j'aie eu à jouer. Évidemment, on n'en devient que plus méticuleux dans le reste du répertoire. »

Au cours des étés 2003 et 2004, la flutiste a participé aux *Stockhausenkurses*, une série de concerts et de cours en composition et en interprétation qui ont lieu à Kürten, en Allemagne, où réside le compositeur. Depuis, elle a décidé d'orienter ses recherches de doctorat sur certains éléments du cycle d'opéras *Licht* (« Lumière ») de Stockhausen. Il est à noter que ces opéras ne sont pas traditionnels : les personnages sont représentés tantôt par un instrumentiste, tantôt par un groupe d'instrumentistes ou encore par un enregistrement de musique électronique.

« Dans mes recherches, je tente d'établir dans quels types d'interventions nous retrouvons la flute et de qualifier la nature de ces interventions. De plus, je me demande dans quelle mesure les personnalités des interprètes avec lesquels Stockhausen collabore influent sur son écriture. »

L'an dernier, Chloé L'Abbé a effectué un stage auprès d'une des muses du compositeur, la flutiste Kathinka Pasveer. Elle y a entre autres approfondi les exigences requises sur le plan des mouvements du corps qui doivent accompagner l'interprétation de certaines œuvres du compositeur.

« Lorsque nous jouons du Stockhausen, nous devons bouger en suivant la ligne mélodique ou l'esprit de l'œuvre, et parfois à l'extrême, comme tourner sur soi-même ou secouer les épaules.

L'association de mouvements à mon jeu instrumental a eu un impact majeur sur celui-ci. Je trouve qu'en intégrant cette conscience corporelle mon jeu est devenu plus convaincant et plus précis. »

Un cheminement exemplaire

Il y a déjà près de 20 ans que Chloé L'Abbé joue de la flute. Ayant commencé par la flute à bec à 4 ans, elle a adopté la flute traversière à 7 ans. Son premier professeur a été son père.

À 12 ans, Chloé L'Abbé entre au Conservatoire de musique de Québec. Un programme arts-études à son école secondaire lui permet d'obtenir sa maîtrise en interprétation dès l'âge de 18 ans. Elle profite ensuite de la présence à l'Université de Toronto de Patrick Gallois, un grand maître français de la flute, pour aller y obtenir un Artist Diploma (diplôme spécialisé en interprétation).

L'an passé, la musicienne a entrepris le circuit des concours internationaux. Elle a participé au concours international de flute de Kÿbe, au Japon. Par ailleurs, au dernier concours de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM), elle a remporté une foule de prix, dont le premier prix dans la catégorie des bois, ce qui lui a donné la chance de jouer au concert gala en compagnie de l'OSM.

Consciente des difficultés inhérentes au métier de musicien, Chloé L'Abbé souhaite avoir plusieurs cordes à son arc. Outre ses engagements à titre de soliste, el-

« Stockhausen compose une musique très complète, qui demande une concentration incroyable. »

le mise sur le duo qu'elle forme avec le pianiste Matthieu Fortin (étudiant au doctorat à la Faculté de musique) et, après ses études, elle voudrait acquérir plus d'expérience au sein d'orchestres.

Et dans les moments plus difficiles, qu'est-ce qui motive la jeune flutiste ?

« Je suis motivée lorsque je fais de la musique avec des gens que j'aime, comme avec Matthieu. C'est le genre d'échanges qui me donnent de l'énergie et je trouve cela ultraprécieux. Je suis inspirée par des gens comme Lise Daoust ou Patrick Gallois. Ce sont des gens qui sont curieux, qui n'ont jamais fini d'explorer, même s'ils ont atteint un niveau vraiment élevé et possèdent un statut reconnu. Ils tentent toujours d'aller plus loin, d'essayer quelque chose de nouveau. Tout cela m'encourage, car je me dis que je vais probablement constamment m'enrichir en faisant ce métier. »

Julie Fortier
Collaboration spéciale

d'une traite Prix pour un étudiant compositeur

Éric Champagne, étudiant à la maîtrise en composition à la Faculté de musique sous la direction d'Hugues Leclair, vient de remporter le Michael Hennagin Memorial Composition Prize, remis par l'Université de l'Oklahoma. Il s'est ainsi distingué parmi une centaine de candidats de partout dans le monde. Éric Champagne séjournera une semaine à l'Université de l'Oklahoma en octobre prochain, alors que le Wind Symphony de l'établissement interprétera sa pièce lauréate, *Champ-de-Mars, par jour de lumière*, créée en 2004 par l'Harmonie de concert de l'UdeM et le McGill Wind Symphony, sous la direction d'Alain Cazes. Éric Champagne recevra, à la même occasion, son prix de 5000 \$US.

Deux professeurs en Bulgarie

Paolo Bellomia, professeur adjoint de direction à la Faculté de musique, a été invité à diriger l'Orchestre philharmonique de Ruse, en Bulgarie, à la fin février. Le chef dirigera alors la *Symphonie n° 4* de Bruckner. Le pianiste Jimmy Brière, professeur invité à la Faculté, sera soliste invité et interprétera le *Concerto pour la main gauche*, de Ravel. Également au programme : *Rideau et fanfare*, de Simon Bertrand, étudiant au doctorat en composition, pièce créée par l'Orchestre de l'Université de Montréal sous la direction de Jean-François Rivest en octobre 2004.

Des prix Opus à la Faculté de musique

Des membres du personnel enseignant de la Faculté de musique de l'UdeM se sont démarqués à la dernière remise des prix Opus. Marie-Thérèse Lefebvre, professeure titulaire de musicologie, a remporté un prix dans la catégorie « Livre de l'année » pour son ouvrage *Rodolphe Mathieu (1890-1962) : l'émergence du statut professionnel de compositeur au Québec*, publié aux Éditions du Septentrion. Gilles Gobeil, professeur invité, a remporté l'Opus du disque de l'année dans la catégorie « Musiques actuelle, électroacoustique » pour *Trilogie d'ondes*

(étiquette Empreintes digitales). Un prix a de plus été accordé au disque *Pierre Bouteiller : de vanitate mundi* (catégorie « Musiques médiévale, de la Renaissance, baroque ») de l'ensemble Les voix humaines, au sein duquel on trouve Margaret Little, chargée de cours et directrice de l'Atelier de musique baroque de l'Université. Ce disque met également en vedette la soprano Suzie LeBlanc, chargée de cours à la Faculté de musique.

Des diplômés de la Faculté font aussi partie des lauréats. Le compositeur Jean-François Laporte et le quatuor de saxo-

phones Quasar, composé des diplômés Marie-Chantal Leclair, Mathieu Leclair et Jean-Marc Bouchard (chargé de cours), ont remporté un prix dans la catégorie « Création de l'année » pour l'événement *La plénitude du vide*. Le quatuor Bozzini, dont font partie la violoncelliste Isabelle Bozzini et l'altiste Stéphanie Bozzini, a gagné le prix du disque de l'année dans la catégorie « Musiques moderne, contemporaine » pour *Portrait Montréal* (étiquette DAME). Le quatuor à cordes a de plus participé à l'événement pour lequel le Hilliard Ensemble, quatuor

vocal britannique, a remporté l'Opus « Reconnaissance à un artiste hors Québec ». Par ailleurs, le spectacle lauréat du prix « Concert de l'année-jeune public, Annabelle Canto », produit par les Jeunesses musicales du Canada, met en vedette la chanteuse Marie-France Duclos, diplômée de la Faculté, et le pianiste Olivier Godin, accompagnateur à la Faculté.

La remise des prix Opus est une initiative du Conseil québécois de la musique. Les distinctions sont décernées annuellement par des jurys indépendants et visent à souligner l'excellence de la musique de concert au Québec dans différents répertoires musicaux.

calendrier janvier - février

Lundi 30

Collecte de sang

Activité organisée par Héma-Québec. Se poursuit le 31 janvier.

Pavillon Roger-Gaudry, Hall d'honneur
(514) 343-6947 De 10 h à 17 h

Régulation endothéliale de la production de NO par le VEGF

Séminaire de Jean-Philippe Gratton, de l'Institut de recherches cliniques de Montréal. Organisé par le Département de pathologie et biologie cellulaire.

Pavillon Roger-Gaudry, salle N-833
(514) 343-6109 11 h

Justice autour de la table pour des crimes politiques? Les expériences de la commission de vérité et de réconciliation en Afrique du Sud avec la « justice restaurative »

Conférence de Stephan Parmentier, de l'Université catholique de Louvain (Belgique). Organisée par le Centre international de criminologie comparée.

Pavillon Lionel-Groulx, salle C-4141
(514) 343-7065 De 11 h 45 à 13 h

Développement d'une plateforme de vaccination basée sur l'utilisation de la protéine de coque du virus de la mosaïque de la papaye

Conférence de Denis Leclerc, de l'Université Laval. Organisée par le Groupe de recherche sur les maladies infectieuses du porc.

Faculté de médecine vétérinaire (Saint-Hyacinthe)
Pavillon principal, salle 2108
(450) 773-8521, poste 8616 12 h

Structural Studies of Ultra-High-Affinity Dockerin-Mediated Protein-Protein Interactions: Roles in Bacterial Enzyme Complex Assemblies

Conférence de Steven Smith, de l'Université Queen's. Organisée par le Département de biochimie.

Pavillon Roger-Gaudry, salle D-225
(514) 343-6111, poste 5192 12 h

Auditory Noise Facilitates Tactile Sensations Via Stochastic Resonance

Conférence de Eduardo Lugo, de l'École d'optométrie. Organisée par le Groupe de recherche en sciences de la vision.

Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 107
(514) 343-7537 12 h 15

Autour des succès de Dan Brown

Première d'une série de deux rencontres : « Le *Da Vinci Code*: histoire ou roman ? » Avec Pietro Bogliioni. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.

Campus de Laval
Complexe Daniel-Johnson
2572, boul. Daniel-Johnson, 2^e étage
(514) 343-2020 De 13 h 30 à 15 h 30

Varier son vocabulaire, employer le mot juste

Atelier organisé par le Centre de communication écrite (CCE 2005). Inscription obligatoire.

Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 430
(514) 343-5955 De 13 h 30 à 15 h 30

Le sixième colloque Marcel-Rioux s'interroge sur l'avenir de l'éducation, au-delà de la fameuse réforme en cours. L'activité a lieu le vendredi 3 février.



Regulation of Immunity by Naturally-Occurring CD4+CD25+Regulatory T Cells

Séminaire de Ciriaco A. Piccirillo, de l'Université McGill. Organisé par l'Institut de recherche en immunologie et en oncologie.

Pavillon Marcelle-Coutu, salle S1-151
(514) 343-6111, poste 0880 15 h 30

Votre style d'apprentissage : des stratégies à votre mesure!

Cet atelier du Service d'orientation et de consultation psychologique aura lieu le 6 février. Frais : 20 \$ pour les étudiants. Inscription avant le 1^{er} février.

Au 2101, boul. Édouard-Montpetit
Salle 013-3
(514) 343-6853 De 16 h 30 à 18 h 30

Dresde, la Florence de l'Elbe

Deuxième d'une série de quatre rencontres : « Dresde : symbole historique d'un crime de guerre aérien ? » Avec Benoît Lemay. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.

Au 3200, rue Jean-Brillant
(514) 343-2020 De 19 h 30 à 21 h 30

Molière et Le malade imaginaire

Troisième d'une série de trois rencontres : « La médecine au temps de Molière », avec Marquis Fortin. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.

Au 3200, rue Jean-Brillant
(514) 343-2020 De 19 h 30 à 21 h 30

Vélo-Expédition Andes

Documentaire qui relate le voyage de deux aventuriers à travers l'Altiplano bolivien. L'entrée est libre, mais les places sont limitées! La réservation est possible à partir du site Web <www.y2travels.com/documentaire>. Activité organisée par Yannick Daoudi. En reprise le 2 février à la même heure.

Pavillon J.-A.-DeSève, Centre d'essai (6^e étage)
De 19 h 30 à 21 h 30

Mozart : le mystère de son génie musical

Première d'une série de trois rencontres avec Guy Marchand. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.

Au 3744, rue Jean-Brillant
(514) 343-2020 De 19 h 30 à 22 h

Mardi 31

Semaine de la solitude et de l'entraide

Le kiosque Écoute-référence se tient jusqu'au 2 février. Activité organisée

par le Service d'action humanitaire et communautaire. Aussi de 16 à 19 h.

Au 3200, rue Jean-Brillant, 2^e étage
(514) 343-7896 De 9 h 30 à 12 h 30

Chercher le sens, trouver l'emploi

Atelier du Centre de communication écrite (CCE 2011). Inscription obligatoire.

Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 430
(514) 343-5955 De 10 h à 12 h

Collecte de sang

Activité organisée par Héma-Québec. Se poursuit le 1^{er} février.

Au 3200, rue Jean-Brillant, 2^e étage
(514) 343-6111, poste 2788 10 h

Mouvements de gènes chez le fondule barré, *Fundulus diaphanus* (Teleostei: Cyprinodontidae)

Conférence de Julie Turgeon, de l'Université Laval. Organisée par le Département de sciences biologiques.

Pavillon Marie-Victorin, salle D-201
(514) 343-6875 11 h 45

Programmes d'échanges d'étudiants

Rencontre d'information sur la préparation de sa demande de participation à des programmes d'échanges pour l'année 2006-2007. Organisée par la Maison internationale.

Pavillon J.-A.-DeSève, salle A-4309
(514) 343-6935 De 11 h 50 à 12 h 45

Web of Science et Journal Citation Reports

Programme de formation documentaire à l'intention des étudiants aux cycles supérieurs, des professeurs et des chercheurs. Organisé par la Bibliothèque paramédicale. Inscription obligatoire.

Pavillon Marguerite-d'Youville
Salle 2120-8
(514) 343-6180 De 13 h à 15 h

Survivre aux temps difficiles

Atelier du Centre de communication écrite (CCE 2009). Inscription obligatoire.

Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 430
(514) 343-5955 De 13 h 30 à 15 h 30

Ciné-campus

C.R.A.Z.Y., drame de Jean-Marc Vallée. Avec Michel Côté, Marc-André Grondin et Danielle Proulx. Organisé par le Service des activités culturelles. En reprise à 19 h 15 et 21 h 30 et le 1^{er} février aux mêmes heures.

Pavillon J.-A.-DeSève, Centre d'essai (6^e étage)
(514) 343-6524 17 h

Récital de luth

Par Esteban La Rotta (programme de doctorat). Accompagné de Ruth Philips, chanteuse.

Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-484
(514) 343-6427 19 h 30

Mercredi 1^{er}

Comprendre les expressions d'ici

Atelier du Centre de communication écrite (CCE 4003). Inscription obligatoire.

Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 430
(514) 343-5955 De 10 h à 12 h

Dresde, la Florence de l'Elbe

Première d'une série de quatre rencontres : « Dresde éternelle : la ville phénix », avec Stéphane Lépine. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.

Campus de Laval
Complexe Daniel-Johnson
2572, boul. Daniel-Johnson, 2^e étage
(514) 343-2020 De 13 h 30 à 15 h 30

Écoutez le créateur en vous (atelier)

Première d'une série de trois rencontres avec Marie-Christiane Hellot. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.

Campus de Longueuil
Immeuble Port-de-Mer
101, Place-Charles-Lemoyne, salle 209
(514) 343-2020 De 13 h 30 à 16 h 30

Rester à l'écoute : l'information politique et le divertissement à la télévision et les habitudes d'écoute des Québécois

Conférence de Frédéric Bastien, candidat au doctorat au Département de science politique. Organisée par la Chaire de recherche du Canada en études électorales.

Pavillon Lionel-Groulx, salle C-4019
(514) 343-7349 16 h

L'intelligence émotionnelle et la réussite professionnelle

Atelier d'orientation scolaire et professionnelle offert aux étudiants de l'UdeM seulement. Inscription obligatoire. Organisé par le Service d'orientation et de consultation psychologique.

(514) 343-6853 De 16 h à 18 h 30

La tyrannie douce de la démocratie en Amérique depuis le 11 septembre

Conférence de Laurence McFalls, du Département de science politique. Organisée par le Département de sociologie.

Pavillon Roger-Gaudry, salle M-415
(514) 343-6620 16 h 15

Récital de piano

Par Rosalie Asselin (fin maîtrise).

Au 220, av. Vincent-d'Indy
Salle Claude-Champagne
(514) 343-6427 16 h 30

Des outils pour contrer la déprime

Atelier-conférence qui se poursuit le 8 février. Frais : 20 \$ pour les étudiants de l'UdeM. Inscription obligatoire. Organisé par le Service d'orientation et de consultation psychologique.

Au 2101, boul. Édouard-Montpetit
Salle 013-3
(514) 343-6853 De 17 h à 19 h

Introduction au plan d'affaires

Atelier de Paule Tardif, du Centre d'entrepreneuriat HEC-Poly-UdeM. Organisé par le Centre d'entrepreneuriat. Inscription au plus tard 48 h avant la rencontre au 3535, ch. Queen Mary, salle 200.

Au 5255, av. Decelles, salle 3034
(514) 340-5693 18 h 30

Récital de flute

Classe de Denis Bluteau.
Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-484
(514) 343-6427 19 h 30

Jeudi 2

Ordonner ses idées selon le texte et le contexte (CCE 2004)

Atelier du Centre de communication écrite (CCE 2004). Inscription obligatoire.

Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 430
(514) 343-5955 De 10 h à 12 h

Séminaire de présentation des intérêts de recherche

Activité pour tous les professeurs et chercheurs du Centre interuniversitaire d'études démographiques (CIED). Organisée par le CIED. Inscription obligatoire auprès de Carole Therrien.

Au 3200, rue Jean-Brillant, salle B-4275
(514) 343-5870 De 12 h à 14 h

Les expressions du jeu de paume

Découvrez les expressions issues de ce jeu ancien dans un jeu très contemporain animé par Mona Chehade. Activité organisée par le Centre de communication écrite. Tirage de prix de participation.

Au 3200, rue Jean-Brillant, salle B-3345
(514) 343-5955 12 h 10

Maquette hybride : les médias numériques et manuels dans les premières étapes du processus de design

Séminaire de Tomas Dorta, de l'École de design industriel. Organisé par la Faculté de l'aménagement.

Au 2940, ch. de la Côte-Sainte-Catherine
Salle 3128
(514) 343-6865 De 12 h 15 à 13 h 30

Migration and the Challenge to National Sovereignty

Séminaire d'Elsbeth Guild, de la Radboud University. Organisé par la Chaire de recherche du Canada en droit international des migrations.

Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 550-05
(514) 343-6111, poste 8777 13 h

Se situer dans le passé

Atelier du Centre de communication écrite (CCE 4005). Inscription obligatoire.

Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 430
(514) 343-5955 De 13 h 30 à 15 h 30

La rédaction aux études supérieures

Atelier qui se poursuit le 9 février. Réservé aux étudiants des cycles supérieurs. Frais : 20 \$. Inscription obligatoire. Organisé par le Service d'orientation et de consultation psychologique.

Au 2101, boul. Édouard-Montpetit
Salle 013-3
(514) 343-6853 De 14 h à 16 h

Histoire de l'art : du XVII^e au XVIII^e siècle

Bloc I. Le classicisme : Versailles et ses influences en Europe. Deuxième d'une série de quatre rencontres avec Monique Gauthier. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.

Au 3200, rue Jean-Brillant
(514) 343-2020 De 16 h à 18 h 30

Les garanties légales et commerciales liées aux biens de consommation : un nouvel environnement légal ?

Conférence de Thierry Bourgoignie, de l'UQAM. Organisée par la Section de droit privé de la Faculté de droit.

Faculté de droit, Salon des professeurs (salle A-3464)
(514) 343-6096 16 h 15

Récital de chant

Classe de Catherine Sévigny.
Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-421
(514) 343-6427 17 h

Métier, étudiant : préparation et passation des examens

Atelier gratuit du Service d'orientation et de consultation psychologique.
Au 3200, rue Jean-Brillant
(514) 343-6853 De 17 h à 18 h 15

Heure de tombée

L'information à paraître dans le calendrier doit être communiquée par écrit au plus tard à 11 h le lundi précédant la parution du journal.

Par courriel : <calendrier@umontreal.ca>

Par télécopieur : (514) 343-5976

Les pages de Forum sont réservées à l'usage exclusif de la communauté universitaire, sauf s'il s'agit de publicité.

L'héritage de Jules Verne

Première d'une série de trois rencontres : « Jules Verne : la science au service de l'imaginaire », avec Maxime Prévost. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.

Au 3200, rue Jean-Brillant
(514) 343-2020 De 19 h 30 à 21 h 30

Procédés, algorithmes, isorythmies

Concert du Laboratoire 2 du Cercle des étudiants compositeurs.

Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-484
(514) 343-6427 20 h

Vendredi 3**Mieux construire ses phrases**

Atelier du Centre de communication écrite (CCE 2001). Inscription obligatoire.

Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 430
(514) 343-5955 De 9 h 30 à 11 h 30

Réponse hyper-inflammatoire chez la souris AJ suite à l'infection par C. albicans

Séminaire d'Alaka Mullick, de l'Institut de recherche en biotechnologie. Organisé par le Département de microbiologie et immunologie.

Pavillon Claire-McNicoll, salle Z-255
(514) 343-5639 11 h 30

Genomics and The Study of Brain Diseases

Séminaire de Guy Rouleau, de l'Hôpital Notre-Dame. Organisé par le Centre de recherches en sciences neurologiques.

Pavillon Paul-G.-Desmarais, salle 1120
(514) 343-6342 12 h

Ethnographies of Diseases : Migrants, Entertainers and HIV/AIDS on China's Borders

Conférence de Sandra T. Hyde, de l'Université McGill. Organisée par le Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la santé et de la prévention.

Pavillon Claire-McNicoll, salle Z-330
(514) 343-6193 De 12 h à 13 h 15

Les différentes approches de la sécurité

Conférence de Didier Bigo, maître de conférences à Paris. Organisée par la Chaire de recherche du Canada en droit international des migrations.

Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 550-05
(514) 343-6111, poste 8777 13 h

L'éducation. Au-delà de la réforme. Des orientations pour l'avenir

Sixième colloque Marcel-Riou, organisé par le Département de sociologie et la revue *Possibles*. Frais : 10 \$ pour les étudiants, 20 \$ pour le grand public. Inscription obligatoire.

Au 3200, rue Jean-Brillant, salle B-2325
(514) 529-1316 De 13 h à 17 h

Choisir avec discernement ses ouvrages de référence

Atelier du Centre de communication écrite (CCE 1006). Inscription obligatoire.

Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 430
(514) 343-5955 De 13 h 30 à 15 h 30

Opéramania

Œdipus Rex, de Stravinski. Production du Festival de Saito Kinen (1992). Suivi du *Rossignol*, de Stravinski. Film de Christian Chaudet (2004), avec Natalie Dessay. Frais : 7 \$.

Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-421
(514) 343-6427 19 h 30

Dimanche 5**Récital de chant**

Classe de France Dion.

Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-484
(514) 343-6427 14 h 30

« C'est champagne pour les chambristes »

Classes de musique de chambre, d'ensembles-claviers et d'accompagnement de Jean-Eudes Vaillancourt.

Au 220, av. Vincent-d'Indy
Salle Claude-Champagne
(514) 343-6427 19 h

Derrière les pavillons, des personnes

Dans une série de 14 capsules préparées par la Division des archives (www.archiv.umontreal.ca), Forum vous présente les personnalités qui ont donné leur nom à des bâtiments de l'Université.

Qui était Marguerite d'Youville ?

Fille aînée de Christophe Dufrost de Lajemmerais et de Marie-Renée Gauthier de Varennes, Marie-Marguerite Dufrost de Lajemmerais est née à Varennes le 15 octobre 1701. En 1708, le père de Marguerite meurt, la laissant orpheline tout comme ses deux sœurs et ses trois frères. Grâce à l'influence de son arrière-grand-père, Pierre Boucher, Marguerite pourra fréquenter le pensionnat des Ursulines de Québec pendant deux ans.

Quelques années plus tard, elle suit sa mère remariée à Montréal et rencontre François-Madeleine d'Youville, qu'elle épouse en 1722 à l'église Notre-Dame. Ses huit années de mariage sont difficiles : elle donne naissance à six enfants dont quatre décèdent en bas âge, son mari s'absente souvent pour s'occuper de son commerce de fourrures et il est mêlé à une affaire de vente illécite d'eau-de-vie aux Indiens. Il meurt en 1730. Déjà à cette époque, Marguerite, sous la direction de son conseiller sulpicien Jean-Gabriel-Marie Le Pape Du Lescoât, se consacre aux dévotions et à diverses œuvres de charité.

Le 31 décembre 1737, trois compagnes s'associent à M^{me} d'Youville pour se consacrer au service des pauvres : Marie-Louise Thaumur de La Source, fille d'un médecin, Catherine Cusson, ouvrière, et Marie-Catherine Demers, fille d'un tailleur. Cette date sera considérée comme la date de fondation de la communauté connue plus tard sous le nom de Sœurs de la charité de Montréal. Elles accueillent une dizaine de démunis dans une maison suffisamment grande pour les loger. Vivant des aumônes recueillies dans les rues, elles n'auront pas l'approbation ni la faveur du public. C'est d'ailleurs à ce moment qu'on leur donnera le surnom « les grises » en raison de leur costume.

Mais Marguerite d'Youville n'est pas au bout de ses

peines. Le 31 janvier 1745, un incendie détruit la maison de la communauté. La situation se rétablit lorsqu'on lui confie la charge de l'Hôpital général, en 1747. Elle y fera aménager des chambres pour y recevoir celles qu'on appelait les « filles perdues ». Au moment du second incendie, le 18 mai 1765, l'Hôpital général « abrite 18 sœurs, 17 dames payant pension, 63 pauvres et 16 enfants illégitimes ». La persévérance et la ténacité de M^{me} d'Youville lui feront entreprendre, à 64 ans, la reconstruction de cet hôpital servant de refuge aux délaissés montréalais.

Marguerite d'Youville meurt à Montréal le 23 décembre 1771. Elle sera canonisée par l'Église catholique en 1990.

Dès 1923, les Sœurs grises de Montréal ont mis sur pied, en collaboration avec l'Université de Montréal, des cours en sciences infirmières. Ces cours étaient donnés aux personnes devant occuper des postes cadres dans les hôpitaux et les écoles d'infirmières. L'Institut Marguerite-d'Youville ouvre ses portes en 1934 ; il sera annexé à la Faculté de médecine et placé, en 1935, au rang des écoles affiliées.

Le pavillon situé au 2375, chemin de la Côte-Sainte-Catherine fut construit en 1962 par la congrégation des Sœurs grises afin d'abriter l'Institut Marguerite-d'Youville. Le 9 juin 1967, l'immeuble sera cédé à l'Université de Montréal, qui y logera sa Faculté de nursing, créée en 1962. Ce bâtiment regroupe aujourd'hui la Faculté des sciences infirmières, le Département d'administration de la santé, le Département de médecine sociale et préventive, le Département de santé environnementale et santé au travail, l'École de réadaptation et l'École d'orthophonie de d'audiologie de la Faculté de médecine.

Sources :

www.biographi.ca/FR/

www.vatican.va/news_services/liturgysaints/ns_lit_doc_19901209_youville_fr.html

http://lagora.qc.ca/mot.nsf/Dossiers/Marguerite_d_Youville

Division des archives, Université de Montréal. Fonds du Bureau de l'information (D0037).

www.umontreal.ca/plancampus/index.html

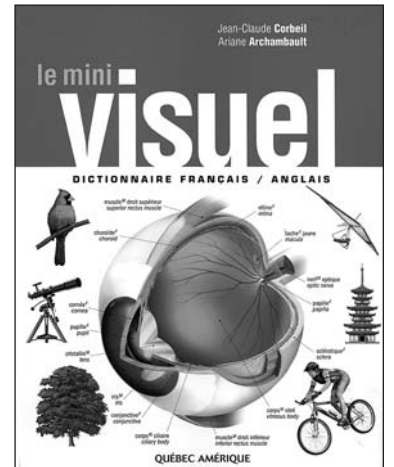


Le pavillon Marguerite-d'Youville

vient de paraître
Le mini visuel : dictionnaire français-anglais

Le mini visuel est la version abrégée de son grand frère, *Le nouveau dictionnaire visuel*, succès planétaire devenu une référence internationale. Traduit dans plus de 25 langues, diffusé dans plus de 100 pays et avec plus de 7 000 000 d'exemplaires vendus, *Le visuel* s'impose maintenant comme un outil incontournable du savoir.

Ariane Archambault et Jean-Claude Corbeil, *Le mini visuel : dictionnaire français-anglais*, Montréal, Les Éditions Québec Amérique, 2006, 19,95 \$.



Défense nationale
National Defence

**Les options font toute la différence**

Peu importe la nature de vos études universitaires, vous pouvez bénéficier d'une carrière différente dans les Forces canadiennes.

- Ingénieurs
- Physiothérapeutes
- Travailleurs sociaux/travailleuses sociales
- Pilotes
- Médecins
- Infirmiers/infirmières
- Pharmaciens/pharmaciennes
- Officiers de marine

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous dès aujourd'hui.

Options make all the difference

No matter what your university education is, you can enjoy a career with a difference in the Canadian Forces.

- Engineers
- Physiotherapists
- Social Workers
- Pilots
- Doctors
- Nurses
- Pharmacists
- Naval Officers

To learn more, contact us today.

Découvrez vos forces dans les Forces canadiennes.
Strong. Proud. Today's Canadian Forces.



1 800 856-8488
www.forces.gc.ca

Canada

petite annonce

Service. Traduction de CV du français vers l'anglais. Professionnalisme, rigueur et ponctualité garan-

tis. Tarifs compétitifs. Communiquez avec Paola au (514) 355-4545 ou adverbium@videotron.ca.

Études, sport et affaires

Mélody Benhamou, étudiante, athlète et femme d'affaires

Mélody Benhamou n'avait joué que quelques matchs amicaux lorsqu'elle a accepté de tenter sa chance avec les Carabins. Les résultats seront inespérés.



PHOTO : ANDREW DOBROWOLSKI

Une joueuse redoutable et redoutée

Femme d'affaires, début vingtaine, 6 pi 2 po, athlétique, cheveux blonds, yeux marron, recherche défi pour occuper ses journées...

Non, il ne s'agit pas d'une petite annonce de la rubrique « Trait d'union » de *La Presse*, mais bien de la description de celle qui porte depuis quatre ans le maillot numéro 15 de l'équipe de volleyball des Carabins.

Mélody Benhamou est née en Guadeloupe, dans une petite ville nommée Les Abymes, d'un père algérien et d'une mère marocaine. Ces derniers se sont connus en France après avoir été en quelque sorte expulsés de leur pays d'origine à la suite de la guerre d'indépendance de l'Afrique du Nord. Après avoir vécu dans différents

pays, ils s'installent pour de bon en Guadeloupe et se lancent dans le commerce du meuble.

À l'âge de 15 ans, Mélody n'a plus vraiment le choix, elle doit fuir son île pour des questions de sécurité. « Il y avait des attaques gratuites au couteau tout autour de moi et c'était devenu invivable, dit-elle. En raison de ma taille, et étant une femme de surcroît, on ne voyait que moi et j'étais devenue une cible trop facile. »

Ses parents ne peuvent l'accompagner, ayant investi toutes leurs économies dans leur commerce. C'est à Montréal, où son père a un appartement, qu'elle aboutira en compagnie de trois de ses amis dans la même situation qu'elle.

La découverte du volleyball

À l'automne 2001, après ses études collégiales, elle fait son entrée à HEC Montréal. C'est aussi à ce moment qu'elle va jeter un œil, depuis les gradins, sur un camp d'entraînement des joueuses de volleyball des Carabins, un sport qu'elle affectionne particulièrement.

Jean-Pierre Chancy, alors entraîneur de l'équipe et aujourd'hui coordonnateur du sport d'excellence, remarque cette grande fille, lui demande de descendre dans le gymnase et lui fait passer quelques tests.

L'expérience de Mélody en volleyball se résume à des parties jouées entre amis sur les plages de la Guadeloupe et à quelques matchs dans la ligue récréative du CEPSUM l'année précédente.

Mais Jean-Pierre Chancy et son assistant Olivier Trudel, maintenant entraîneur-chef de l'équipe, ne s'arrêtent pas à « ce détail » ; Mélody a un profil athlétique hors de l'ordinaire pour le volleyball.

« On a décidé de la prendre sous notre aile sans trop savoir ce que ça donnerait », affirme Olivier Trudel, avec qui Mélody s'est entraînée durant un an dans les coins du gymnase au moment des entraînements des Carabins.

« Les filles ne voulaient pas me voir sur le terrain, car elles trouvaient que j'étais dangereuse ! » avoue-t-elle tout en précisant qu'elle n'avait à ce moment ni la technique ni la compréhension du jeu pour rivaliser avec celles qui deviendraient ses coéquipières.

De joueuse de ballon à athlète redoutée

L'été qui suit, Mélody le passe à faire de la musculation de façon intensive et arrive en grande forme au camp d'entraînement. Même si plusieurs ne lui donnent aucune chance, elle se taille une place au sein de l'équipe et voit ses débuts précipités quand la joueuse de centre et capitaine Geneviève Bourgeois se brise un genou, blessure qui mettra fin à sa carrière.

« Je ne croyais pas jouer des matchs aussi vite, mais, avec le recul, j'estime que c'est la meilleure chose qui me soit arrivée », déclare Mélody. Ça m'a permis de progresser beaucoup plus rapidement. »

En effet, sa progression a été exceptionnelle. De joueuse de ballon sur les plages guadeloupéennes, elle est devenue l'une des joueuses de centre les plus redoutées au Canada en l'espace de seulement cinq ans. Au cours des deux dernières saisons, elle a d'ailleurs été nommée membre de la deuxième équipe d'étoiles de Sport interuniversitaire canadien.

« Mélody est hors norme, car elle en fait toujours plus. Elle est très exigeante envers elle-même et

amène ses coéquipières à s'améliorer. Sa progression est phénoménale », signale Olivier Trudel tout en confirmant que les plans des matchs adverses sont préparés dans le but de la contrer, ce qui en dit beaucoup sur son efficacité.

La bosse des affaires

Au printemps 2004, Mélody est en manque de défis. Elle vient de terminer un baccalauréat en gestion et veut poursuivre sa carrière de volleyeuse, mais il lui manque quelque chose. Depuis qu'elle est toute petite, elle rêve de se lancer en affaires.

« Je ne me voyais pas faire autre chose et, même si j'avais terriblement peur, j'en avais très envie, se remémore-t-elle. J'ai hésité jusqu'à ce que mes parents me disent : "Ne réfléchis pas, fonce." »

L'objectif de Mélody est de mettre sur pied un projet solide qui lui permettra financièrement à moyen ou long terme d'aider ses parents à quitter la Guadeloupe pour la rejoindre au Québec. Ceux-ci lui apportent d'ailleurs tout l'appui nécessaire, sa mère passant même plusieurs semaines avec elle.

Le 15 décembre 2004, à l'âge de seulement 21 ans, la jeune femme ouvre sa boutique *Idolem* (Mélody à l'envers avec un *i* plutôt qu'un *y*) au Centropolis, à Laval. Quelques mois après le lancement, la boutique est considérée comme le plus grand spécialiste dans le domaine du vêtement de sport et d'entraînement au Québec.

« Notre but est de motiver les gens à bouger et à s'entraîner davantage en portant nos vêtements, car ils se trouvent beaux, souligne-t-elle. Et croyez-moi, ça marche ! » La preuve : elle a déjà ouvert des points de vente près de différents centres sportifs dans le nord de Laval, à Rosemère et au collège Regina Assumpta. Un projet d'expansion à Toronto est aussi dans l'air.

L'apport de ses coéquipières

Mélody a dû travailler très fort pour réaliser son projet, y consacrant beaucoup de temps et d'énergie, au détriment parfois de ses études (elle suit toujours des cours en administration) ou

du volleyball, où elle continue d'exceller.

C'est d'ailleurs chez les Carabins, plus précisément chez ses coéquipières, qu'elle trouve le plus de soutien. Ces dernières lui donnent même un coup de main pour ce qui est du design, de la promotion ou encore à titre de mannequins. « Je les exploite, lance-t-elle à la blague. Je n'y serais jamais parvenue sans elles et je leur en suis énormément reconnaissante. Même leurs mères font des séances de photos pour la boutique, ce qui m'aide à atteindre une clientèle différente. »

Si combiner ainsi les études, le sport et le travail relève de l'exploit, son entraîneur Olivier Trudel est plus ou moins surpris de la voir réussir. « Depuis que je la connais, Mélody dépasse les attentes dans tout ce qu'elle fait. Il faut croire que ça fait partie de sa personnalité. »

D'autres projets à venir

Outre l'expansion de sa boutique, Mélody a une multitude d'autres projets en tête, dont l'idée de faire un MBA. Tout ce qui lui manque pour le moment, c'est du temps, son horaire étant réglé au quart de tour (votre humble serviteur a même dû réaliser une entrevue téléphonique en cinq étapes, Mélody répondant aux questions entre deux clientes!).

Elle ne sait d'ailleurs pas si les responsabilités de sa boutique lui permettront de prendre part à sa cinquième et dernière saison dans l'uniforme des Carabins l'an prochain. « J'aime tellement le volleyball que ça me déchirerait le cœur de ne pas pouvoir jouer. D'un autre côté, je ne veux pas avoir le regret de ne pas avoir tout tenté pour que la boutique fonctionne », mentionne-t-elle avec un air qui laisse sous-entendre qu'elle aura sous peu une décision bien difficile à prendre.

À n'en pas douter, l'entrée de Mélody Benhamou dans une pièce fait tourner bien des têtes et suscite des réactions immédiates. Toutefois, c'est seulement après avoir fait sa connaissance que vous tombez à la renverse.

Benoît Mongeon
Collaboration spéciale



Mélody Benhamou défend avec brio les couleurs de l'UdeM.

PHOTO : BENOÎT MONGEON